

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Unité
ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1679 - 15 septembre 2000 - prix : 9F

**Prix des carburants
hausse des prix,
blocage des salaires...**

**Aux travailleurs
de taper du poing
sur la table !**

(p 3, 8, 9)

**Référendum sur le quinquennat :
Ils se moquent de nous!**

(p2)

M 6189 - 1679 - 9,00 F



SOMMAIRE

La rentrée du Parlement européen

- 4 - La liberté de circulation en question
- Le Parlement européen couvre les agissements impérialistes

Enseignement

- 5 - Lycée d'Épinay-sur-Seine (93), collège Fabien de Saint-Denis (93): une rentrée difficile
- La rentrée «littéraire» d'Allègre

Europe

- 6 - Baisse de l'euro: qui va payer?

Tribune

- 6 - Les gros culs... et les faux culs!

Pétrole

- 7 - Opep ou multinationales, à qui profite la hausse du brut?

Transport routier

- 8/9 - Les aides aux patrons... surtout aux gros
- Des patrons qui obtiennent plus vite satisfaction que leurs salariés
- Jospin et Voynet à la chasse au «gaspil»

Dans le monde

- 10 - Grande-Bretagne: Blair face aux barrages routiers
- Belgique: le blocage
- Le scandale Firestone
- Ford
- 16 - Le «sommet du millénaire» à l'ONU
- Israël-Palestine: le blocage comme toujours

Dans les entreprises

- 11 - France Télécom Bagnolet (93): contre les mutations, la grève continue
- À bas les sanctions à France-Télécom!
- CRAM - Nantes
- 12 - GIAT Industries (Saint-Chamond-Loire)
- Atofina (Carling - Saint-Avold - Moselle)
- Besançon: 3 jours de grève chez Fransen
- 13 - Michelin - Clermont Ferrand: grève contre les 35 heures
- Échos des bulletins d'entreprises Lutte Ouvrière

Il y a 30 ans

- 14 - Septembre 1970: «Septembre Noir» pour les Palestiniens

Lire

- 10 - Les pierres noires, D'Anatoli Gyoulina
- Les Bohémiens des vendanges, de John Steinbeck
- L'ainé des orphelins, de Tierno Monénembo

RÉFÉRENDUM ET DROIT D'EXPRESSION

A quelques jours du référendum sur le quinquennat, journalistes et politiciens constatent le peu d'intérêt qu'il suscite dans l'opinion. Et d'expliquer, y compris ceux qui se situent du côté de Chirac, qui est pourtant l'initiateur de ce référendum, que la question posée n'est pas au centre des préoccupations des Français, ce qui est incontestable. Mais ils ajoutent que, quoi qu'on pense, il ne faudrait pas pour autant brader ce droit de s'exprimer qu'est le droit de vote. Sauf qu'une bonne partie de ceux qui nous disent cela ont fait ou font partie de majorités parlementaires et gouvernementales qui n'ont absolument rien fait pour que cette possibilité prenne réellement corps.

Car s'il est vrai que, sur le plan institutionnel, le droit de vote existe - encore que nombre de travailleurs, les travailleurs immigrés par exemple, en sont exclus - cela n'empêche que l'expression des électeurs soit détournée. Légèrement d'abord, par le jeu des différents modes de scrutin, qui font que, d'entrée, une fraction des électeurs ne peut disposer d'une représentation ou ne dispose que d'une représentation fortement amputée. Il faudrait au moins que les représentants soient élus au scrutin proportionnel intégral. Les partis de la gauche plurielle en parlent parfois, mais ils se contentent d'en parler, pour l'oublier quand ils sont en situation de le mettre en œuvre. Mais ça n'est pas le plus important. Car ce qu'ils oublient surtout, ce sont leurs engagements électoraux. Et c'est bien plus sensible encore pour ceux qui se disent de gauche que pour les représentants de la droite. Ces derniers, une fois élus, font la politique de la droite. Mais les élus de gauche font la même. N'est-ce pas là un détournement de vote? N'est-ce pas là dessaisir les électeurs de leur droit d'expression?

Refuser de cautionner ce jeu pipé que constituent les référendums tels qu'ils sont prévus par les lois actuelles dans lesquels les questions posées sont choisies non pas en fonction des intérêts de ceux qui sont interrogés, mais uniquement pour servir les intérêts politiques de ceux qui les posent, est aussi une façon, sommaire sans doute, de dire ce que l'on pense des procédés utilisés pour nous duper. Et puis il existe d'autres moyens pour les travailleurs de s'exprimer, sans attendre qu'on leur demande et sur les questions qui sont, elles, au cœur des préoccupations du monde du travail. Mais lorsque la classe ouvrière se décide à prendre la parole, sur le terrain qui est le sien, le terrain du combat de classe, on entend alors tous les donneurs de leçons de morale civique

s'indigner en chœur et condamner les grèves et les luttes ouvrières, au nom de leur parodie démocratique.

J.-P. V.

Les deux minutes trente d'émission réservées à Lutte Ouvrière, dans le cadre de la campagne officielle du référendum, seront diffusées le MERCREDI 20 SEPTEMBRE

A la télévision sur France 2, juste avant le

journal de 20 heures

Sur France 3, avant l'émission «Questions pour un champion» avant 18h20.

A la radio,

Sur France-Inter, avant le bulletin d'information de 14 heures.

Nous publions ci-dessous le texte de l'affiche de Lutte Ouvrière collée sur les panneaux qui nous ont été réservés dans le cadre de cette même campagne officielle.



Arlette LAGUILLER

Ils se moquent de nous !

Ils osent nous demander de choisir la durée du mandat du Président, un problème mineur qui n'intéresse que quelques hommes politiques.

● Par contre, ce qu'ils n'osent pas nous demander c'est de décider par référendum ce qui concerne directement les intérêts et les préoccupations de l'immense majorité des classes populaires, comme le montant et la répartition des impôts par exemple, ou les priorités pour les dépenses de l'Etat, qu'ils décident tout à fait en-dehors des électeurs.

● Pourquoi pas un référendum sur les impôts des grandes sociétés ou sur les cadeaux fiscaux faits à ceux qui ont les revenus les plus élevés?

● Pourquoi pas nous demander de décider, entre bien d'autres choses, s'il faut maintenir les hôpitaux de proximité et améliorer la situation de l'enseignement en particulier dans les écoles primaires?

● Pourquoi pas nous laisser décider sur le droit des compagnies pétrolières de polluer les côtes et les plages, sur celui des industriels de polluer rivières et fleuves ou sur les monopoles des grandes surfaces commerciales, c'est-à-dire sur la course aux profits toujours plus élevés des grandes sociétés, au détriment de l'intérêt général?

Il n'y aura jamais, non plus, de référendum sur les décisions de fermetures d'usines réduisant à la misère des milliers de familles et ruinant des régions entières. Même lorsque ces entreprises font des profits gigantesques et qu'en plus elles

ont reçu bien souvent des subventions et des avantages fiscaux pour s'installer. Parfois très peu de temps auparavant.

● Non, ce référendum ne nous concerne pas. Ne gaspillons pas notre droit de vote et, le 24, abstenez-vous.

Pour changer notre sort, nous avons d'autres moyens que de voter, quand on nous le dit, sur un point secondaire de la Constitution.

Les grands changements sont issus des luttes sociales: 1936, l'après-guerre, 1968 ou encore, plus modestement, 1995.

Les pêcheurs, les routiers, les agriculteurs savent se faire entendre.

Mais si nous agissons tous ensemble, travailleurs du rang, des villes et des campagnes, c'est comme cela que nous changerons cette société où la fortune s'accroît à un pôle et l'insécurité économique à l'autre, une société où les inégalités et l'injustice sont maintenues par les politiciens qui nous amusent soit de promesses électorales non tenues, soit de référendums sans intérêt!

● Alors, le 24 septembre, restons chez nous pour réfléchir à comment, à l'avenir, changer réellement les choses.

Arlette Laguiller

LUTTE OUVRIÈRE

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dues à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'irrigation qu'on a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à:

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET Attention notre adresse vient d'être modifiée. C'est désormais: <http://www.lutte-ouvriere.org> e-mail: journal@lutte-ouvriere.org

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél: 01 44 83 08 83 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulowicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage: 12 400 exemplaires. Composition: [Et Associés]. Impression: Roto de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 La Blanc-Mesnil - 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE!

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à: Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à: LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été désigné le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Ce chèque est destiné à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE (1 an soit 10 n°)
	1 an	6 mois	
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone,			
Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone,			
Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé: tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM: _____
 PRÉNOM: _____
 ADRESSE: _____
 CODE POSTAL et VILLE: _____
 COMPLÉMENT D'ADRESSE: _____

Je m'abonne à: LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de: _____

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de: _____

Règlement: _____

- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
 - par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Les barrages autour des dépôts de carburants et des raffineries ont été levés et les stations d'essence sont de nouveau approvisionnées. Mais, pour les consommateurs, l'essence et le gazole coûteront aussi cher qu'avant le conflit.

Les patrons routiers ont tiré leur épingle du jeu, surtout ceux qui sont à la tête des entreprises les plus importantes. Car il en va des patrons routiers comme des agriculteurs et de bien d'autres catégories sociales, taxis, ambulanciers ou marins-pêcheurs : les plus gros se servent des difficultés des petits pour justifier leurs exigences vis-à-vis de l'Etat.

L'ensemble des mesures prises par le gouvernement en faveur des patrons routiers représente une aide de 17 500 F par camion. Cela ne permettra sans doute aux plus petits que de se maintenir la tête hors de l'eau alors que les grandes sociétés de transport, celles qui possèdent 100, 200 camions, voire plus, empocheront des sommes considérables. Sommes dont, bien entendu, les salariés de ces entreprises ne verront pas la couleur. Les entreprises de transport ajouteront les aides de l'Etat à leurs bénéfices et continueront à imposer à leurs chauffeurs des salaires misérables et des horaires de travail déments.

Les grandes entreprises du transport routier sont d'autant moins à plaindre qu'elles bénéficient déjà de cette sub-

vention déguisée qu'est l'utilisation du réseau routier mis à leur disposition par l'Etat et qui les favorise par rapport aux chemins de fer qui constituent pourtant, dans bien des cas, une forme de transport plus rationnelle pour la société. C'est pourtant devant leurs exigences que l'Etat a cédé.

Et les autres usagers ? Ceux, notamment, des classes populaires pour qui la voiture n'est pas seulement un élément de loisir mais un moyen de locomotion, indispensable pour se rendre au travail ?

Les hausses du prix de l'essence et du gazole grèvent lourdement le budget des familles ouvrières. Et quoi qu'en disent les Verts, les travailleurs qui se servent de leurs voitures n'ont pas le choix, tant les réseaux de transport public sont insuffisants, mal conçus et déficients. Il faut être vraiment loin des problèmes et des difficultés des travailleurs pour leur conseiller hypocritement de préférer des transports en commun bondés ou pour les obliger, en rendant de plus en plus cher le carburant, à ajouter à leur journée de travail des heures de transport dans des conditions pénibles.

Mais le gouvernement qui a choisi de céder rapidement aux patrons routiers n'envisage nullement de toucher aux taxes pétrolières ni à la TVA qui constituent le gros du prix des produits pétroliers. Ces taxes sur des produits de grande consommation, comme tous les impôts indirects, sont particulière-

C'EST À NOUS DE TAPER DU POING SUR LA TABLE !

ment injustes. Les plus riches les paient exactement au même taux que les plus pauvres. Un gouvernement qui aurait en vue les intérêts de l'écrasante majorité de la société devrait supprimer tous les impôts indirects et les remplacer par des impôts fortement progressifs sur les revenus frappant les classes privilégiées, et non sur les salaires bas et moyens. Cela ne serait que justice, et un moyen de redistribution sociale. Comme il ne serait que justice d'augmenter fortement les prélèvements sur les profits des grandes entreprises.

A commencer par ces sociétés pétrolières qui affichent des profits insolents. Les profits de TotalFinaElf, par exemple, responsable de la marée noire de L'Erika et de la pollution des côtes de Bretagne et de Vendée, ont augmenté de 165 % au premier semestre !

Mais le gouvernement fait le choix inverse. Pour alléger les impôts sur les profits des grandes entreprises et pour faire des cadeaux aux plus riches, il impose les classes populaires.

Alors pour nous travailleurs, si nous ne voulons pas payer toujours plus cher l'essence, le gazole et même le fioul domestique, et si nous ne voulons pas, de surcroît, que le gouvernement nous fasse payer les concessions qu'il a faites aux patrons routiers, c'est à notre tour de taper du poing sur la table et d'imposer au gouvernement d'autres choix que celui de puiser encore et toujours dans les poches des travailleurs et des classes populaires.

RÉUNION PUBLIQUE

avec
ARLETTE LAGUILLER
À PARIS

Mercredi 20 septembre
à 20 h 30
Mutualité

24, rue Saint-Victor PARIS 5^e
Entrée libre

FÊTES DE LUTTE OUVRIÈRE

• TOULOUSE

Samedi 23 septembre
à partir de 18h
et dimanche
24 septembre
jusqu'à 19h
Parc de la
Mounède
(route de Saint-
Simon)

• RENNES

Samedi 30 septembre
de 15h à 24h
Centre social Carrefour 18
7, rue d'Espagne

• LYON

Samedi 23 septembre
à partir de 18h
et dimanche
24 septembre
de 12h à 19h
Hall des fêtes
Saint-Fons

• TOURS

Samedi 7 octobre
de 14h 30 à 24h
La Pléiade
La Riche

• MULHOUSE

Samedi 23 septembre
à partir de 15h
Salle des fêtes
Kingersheim

• DIJON

Samedi 30 septembre
et dimanche 1^{er}
octobre
Maison de
Marsannay-La-
Côte

• ORLEANS

Samedi 7 octobre
à partir de 16h
Salle des fêtes de Saint-
Jean-de-la-Ruelle
24, rue Bernard-Million

LA RENTRÉE DU PARLEMENT EUROPÉEN

Plus de quarante ans après le Traité de Rome, censé avoir ouvert aux habitants d'une « Europe » plus ou moins unie la liberté d'y circuler et de s'y établir où ils veulent, la réalité est fort différente. Car les quinze Etats de l'Union européenne (UE) opposent bien des obstacles à ce droit prétendu garanti non seulement à leurs citoyens mais aux ressortissants de pays tiers qui y sont établis, a constaté un rapport de la députée Verte Alima Boumediene-Thiery présenté à la session de septembre du Parlement européen à Strasbourg.

LIBERTÉ DE CIRCULATION: POUR QUI ET POUR QUOI?

«Tous les travailleurs immigrés qui vivent et travaillent dans quelque pays de l'Union européenne que ce soit doivent avoir les mêmes droits et les mêmes libertés [...] que les ressortissants de l'UE», ont affirmé les trois élues européennes de Lutte Ouvrière. Et, malgré les limites du rapport à cet égard, elles l'ont «voté car les mesures qu'il préconise représentent un progrès par rapport à la situation actuelle déplorable des travailleurs immigrés et des travailleurs migrants ressortissants de l'UE».

La session a encore discuté de libre circulation en Europe, mais des capitaux, et dans le cadre d'une «économie de marché ouverte». Une résolution traitant des fusions dans les télécommunications, les députées de Lutte Ouvrière s'y sont opposées, soulignant que «toute idée de service public y est gommée» et que «l'évocation vague d'une "garantie quant à la croissance et l'emploi" ne protégera certainement pas les travailleurs contre les licenciements prévisibles à l'occasion des fusions futures». Mais l'ode à la concurrence contenue dans la résolution a apparemment été du goût de la quasi-totalité des députés, de l'extrême droite à la gauche plurielle, car il n'y eut en tout que dix voix contre, dont celles des élus de Lutte Ouvrière et de la LCR.

Faut-il un Observatoire des mutations industrielles? Plusieurs textes s'opposaient dont un soutenu par la commissaire européenne aux Affaires sociales, la socialiste grecque Anna

Diamantopoulou. Lors des débats préparatoires à la commission Economie, notre camarade Armonie Bordes, salariée d'un géant de la chimie qui accumule des profits en supprimant des emplois par milliers, avait rappelé que, «faute de volonté politique d'interdire les licenciements», prétendre «limiter la casse» en amont des restructurations, but affiché du projet, c'était du vent.

En séance plénière, la commissaire européenne le confirmait à sa façon en disant qu'il n'était pas question de s'immiscer dans les affaires du patronat. La secrétaire d'Etat française au Budget, Florence Parly, et le groupe socialiste européen, eux, parlaient d'«informer les salariés», décrivant l'Observatoire comme «une structure légère et

souple». Malgré ce bla-bla destiné à l'amadouer, la droite a maintenu son refus de principe d'un tel Observatoire et finalement l'a emporté. Armonie Bordes a donc déclaré: «L'unanimité de la droite [...] confirme seulement qu'elle refuse la moindre transparence sur les conséquences, désastreuses pour la société, des fermetures d'usines et des licenciements qu'on a le culot de nous présenter comme inévitables pour faire face aux mutations. (Cela, bien que) cet observatoire ne pourrait être qu'un instrument statistique qui, dans cette société de classe, ne sera même pas objectif». Et d'ajouter: «La plupart des fusions ou restructurations sont des opérations financières (et) c'est toujours aux travailleurs

qu'on en fait payer le prix, jamais aux actionnaires. Alors, je dis aux travailleurs qu'ils peuvent et doivent se défendre, en particulier en imposant l'interdiction des licenciements à toute entreprise qui fait des profits».

Un langage qui n'était pas pour plaire aux patrons dont les multiples lobbies s'activent au Parlement européen et autour des députés. Durant cette session, d'ailleurs, l'UNICE (union patronale européenne dont fait partie le MEDEF) avait organisé une réception pour les parlementaires européens dans les locaux du Parlement, une réception où la présidente de ce même Parlement, Nicole Fontaine, «a bien voulu accepter d'intervenir», précisait le carton d'invitation.

Sida GRATUITÉ... DES «BONS SENTIMENTS»

Le Parlement a aussi débattu de la Conférence internationale sur le SIDA à Durban (Afrique du Sud).

Déposé par les groupes socialistes, Verts et GUE (et signé par les élus de Lutte Ouvrière et de la LCR), un amendement demandait «qu'en cas de réduction insuffisante des prix des médicaments, le principe d'attribution de licences gratuites aux Etats concernés par la fabrication et la commercialisation de ces médicaments soit appliqué, conformément au principe d'urgence sanitaire».

L'amendement a été repoussé par les deux tiers des députés. Cela ne les a pas empêchés, en toute hyprocrisie, de voter une résolution prétendant s'inquiéter «qu'un tiers de la population mondiale n'ait pas accès aux traitements existants»...

Turquie, Rwanda, Burundi, Sierra Leone...

LE PARLEMENT EUROPÉEN COUVRE LES AGISSEMENTS DES IMPÉRIALISMES EUROPÉENS

L'examen d'un rapport sur les programmes d'investissements européens en Amérique latine, Asie, Méditerranée et Afrique du Sud a jeté un éclairage chiffré sur ce que l'Union européenne verse à ses financiers et industriels sous couvert d'aide à une soixantaine de pays: 1,5 milliard de francs pour le programme ECIP en cinq ans, un peu plus pour celui de l'ALAMDESA depuis 1996, etc.

Intervenant en séance, Arlette Laguiller s'est élevée contre les programmes destinés «à financer aides, subventions et prêts aux entreprises privées qui investissent (dans ces pays). Car, malgré quelques phrases hypocrites sur la "lutte contre la pauvreté", ils visent tous à offrir à l'impérialisme des grandes puissances européennes des instruments supplémentaires de pénétration et de domination sur les pays pauvres».

On a eu un exemple particulier avec le rapport du député et général français Morillon sur la «Mise en œuvre d'actions visant au développement économique et social de la Turquie». Nos députées ont rappelé que «l'intégration de la Turquie dans l'Union européenne intéresse évidemment

au plus haut point le grand capital européen "et que" le Parlement européen pourrait au moins profiter du souhait parallèle du gouvernement turc d'entrer dans l'UE pour exiger des mesures aussi élémentaires que l'abolition de la peine de mort, les libertés élémentaires ou la cessation de la répression contre le peuple kurde». Au lieu de quoi, «pendant que le rapporteur du Parlement s'échine à trouver comment évoquer les droits de l'homme sans vexer les militaires qui les foulent aux pieds, un consortium franco-germano-belge s'apprête [...] à livrer à la Turquie une usine de fabrication de munitions. Voilà ce qui révèle infiniment plus la véritable nature des relations entre le grand capital européen et la dictature turque que toutes les mièvreries sur lesquelles on nous demande de nous prononcer».

C'est «en tant que militante ouvrière d'un pays qui a joué et joue encore un rôle abject au Burundi, comme au Rwanda», que notre camarade Chantal Cauquil a dénoncé une «résolution qui aligne des phrases qui se veulent favorables aux peuples de cette région mais qui dissimulent le rôle des grandes puissances

dans les massacres» qui viennent de décimer ces peuples.

A propos d'une résolution sur l'enlèvement de onze soldats britanniques par des bandes armées en Sierra Leone, Armonie Bordes s'est indignée qu'il n'y soit pas dit «un mot du rôle passé et présent de la Grande-Bretagne», ex-puissance colonisatrice de Sierra Leone, qui y a «imposé par le trucage électoral un gouvernement qui représente ses propres intérêts. Ses manoeuvres constituent un des facteurs majeurs d'une guerre civile barbare dans

laquelle elle est partie prenante, (entre autres par les) troupes de ses ex-colonies africaines dont le comportement sur le terrain est aussi atroce que celui des bandes armées. [...] Mais la responsabilité (de ces dernières), pour être grande, n'atteint pas le degré de cynisme des [...] hauts dignitaires britanniques qui, dans le calme de leurs bureaux, prennent des décisions qui se traduisent sur le terrain par des ratisages, des déportations de population et des massacres de civils».

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

Dernières brochures parues :

- N° 84: Les Partis communistes aujourd'hui (Exposé du Cercle Léon Trotsky du 5 novembre 1999)
- N° 86: Mondialisation, OMC, Seattle, qu'y a-t-il de changé dans le capitalisme? Les révolutionnaires et le réformisme de crise (Exposé du Cercle Léon Trotsky du 25 février 2000)
- N° 87: De l'URSS à la Russie de Poutine (Exposé du Cercle Léon Trotsky du 12 mai 2000)

Prix: 10 F - Envoi contre 12 F en timbres par brochure.

Lycée d'Epinais-sur-Seine
Seine-Saint-Denis

ENCORE UNE RENTRÉE DIFFICILE

Début septembre, les médias annonçaient une rentrée scolaire réussie et Jack Lang, le ministre de l'Éducation nationale, était tout fier de lui.

Pourtant, au lycée Jacques-Feyder, à Epinais-sur-Seine en Seine-Saint-Denis, la rentrée n'était pas «zéro défaut». Nous avons appris en arrivant que personne ne remplaçait le proviseur adjoint parti en juillet et que l'intendant nommé ne voulait pas rester, parce qu'en plus du lycée, le rectorat voulait lui faire gérer les finances d'un collège voisin dépourvu d'intendant. Tout cela en plus des désormais habituels problèmes de profs pas encore nommés et de classes surchargées.

L'établissement est pourtant classé «sensible», «zone prévention violence»... Il accueille presque 1 300 élèves dans un quartier populaire où le chômage pèse

sur la vie des familles et des élèves. Malgré tout, le rectorat comptait nous faire débiter l'année comme cela et la personne qui nous a reçus, le 6 septembre, nous a regardés de haut.

Le lendemain matin, les profs et les conseillers d'éducation (CPE) ont refusé de travailler dans ces conditions et le lycée est resté fermé. L'après-midi même, un proviseur adjoint était nommé... mais les autres problèmes demeurent et le rectorat compte sans doute sur le personnel en place pour limiter les dégâts.

Il est quand même fou que dans les quartiers les plus défavorisés, où les problèmes s'accumulent, on n'ait même pas les moyens de faire fonctionner correctement un lycée pour permettre aux élèves de ces quartiers de faire des études dans des conditions convenables.

Collège Fabien - Saint-Denis
Seine-Saint-Denis

DÈS LA RENTRÉE ÇA NE VA PAS!

Si Jack Lang s'est dit satisfait de la rentrée scolaire, il n'en a pas été de même des enseignants du collège Fabien de Saint-Denis, en banlieue parisienne. Le jour de la rentrée des enseignants, nous avons en effet pu constater que le nombre d'élèves par classe avait recommencé à augmenter, et cela alors qu'après le mouvement des enseignants de Seine-Saint-Denis en 1998 des moyens supplémentaires avaient été promis pour que ce nombre diminue lors des rentrées de septembre 1998, 1999 et 2000.

A l'époque Allègre, sous la pression, avait même parlé de «18 élèves par classe». Or en cette rentrée nous nous retrou-

avons avec notamment des classes de quatrième de 25 élèves au lieu de 21 l'an passé. Chacun sait qu'avec des élèves souvent difficiles, venant des cités, c'est bien trop pour un enseignement correct. D'autre part, une partie des classes de quatrième de SEGPA, où des élèves particulièrement en difficulté commencent à apprendre un métier, était supprimée.

Dès le premier jour donc, le personnel du collège s'est réuni et a tenu à prévenir l'Inspection Académique qu'il ne ferait pas la rentrée des classes de quatrième dans ces conditions. Une réunion avec les parents d'élèves était organisée pour les

tenir au courant. Dans les jours qui suivirent, l'Inspection annonça qu'elle débloquent des moyens pour qu'une classe de quatrième supplémentaire soit créée au collège, ce qui permettrait de revenir à un nombre d'élèves par classe plus correct.

Certes, cela est loin d'être totalement satisfaisant. Rien n'est changé pour la SEGPA, et les moyens obtenus consistent pour une partie en heures supplémentaires, alors que ce sont des créations de postes que nous réclamions.

Mais c'est un premier succès, et une raison de se préparer à d'autres luttes pour qu'enfin les moyens nécessaires soient consacrés à l'éducation.

« Mauvaises feuilles »

LA RENTRÉE... « LITTÉRAIRE » D'ALLEGRE

A défaut de rentrée scolaire, l'ex-ministre de l'Éducation nationale, Allègre, vient de commettre en cette rentrée un livre d'entretiens avec un journaliste. L'ancien ministre, dont la qualité première n'est toujours pas la modestie, a intitulé son ouvrage: *Toute vérité est bonne à dire!* Il y aborde sa carrière scientifique, son rôle au PS, et d'abord et avant tout son séjour de trois ans au ministère.

Il aurait tout aussi bien pu donner à son livre comme titre: «Un génie réformateur méconnu».

Un génie méconnu car, si l'on en croit Allègre tout au long du livre, il est un type formidable, capable par exemple d'inspirer des idées pour les programmes des socialistes, au point que l'on y retrouve «même des phrases» qui lui appartiennent! Quand il parle de son activité de scientifique, la pommade lui fait presque défaut: «J'étais en pleine créativité, mais en plus j'ai commencé à recevoir des récompenses importantes... puis on m'a attribué toutes les médailles internationales qui existent dans mon domaine ou presque...». Ailleurs: «Je le dis

sans fard, sans moi, sans mon équipe, tout cela n'aurait pas existé». Quand il évoque son premier Conseil des ministres, le monsieur est radieux: «Nous étions tous très contents, on se souriait discrètement à travers la grande table, on a pris une très belle photo...». Vanité, quand tu nous tiens...

Mais l'essentiel du livre est tout de même ailleurs. Il est l'occasion pour Allègre de déverser, à longueur d'encre cette fois, son venin contre les enseignants. Il y excelle toujours, dans la même veine démagogique qui voudrait toucher ceux des parents d'élèves sensibles à ce genre de propos: «Dans le secondaire, toute idée de réforme est suspecte si elle ne consiste pas à donner plus de vacances, à faire moins de cours, ou à accorder des augmentations aux enseignants...». «Les enseignants, eux, travaillent moins, sont mieux payés et ont plus de vacances». Mais si, pour Allègre, les enseignants sont quasiment payés à ne rien faire, cela ne le dérange pas par ailleurs à propos de son propre itinéraire et de sa nomination, un moment, à la direction d'un organisme étatique de contrôle du secteur minier. Il déclare par exemple, à ce propos: «Cette nomination me ravissait... d'autant plus qu'on m'avait dit que je ne devais y consacrer que la moitié de mon temps et laisser le directeur général gérer la maison!». Allègre, absentéiste à 50% et fier de l'être!

Si on l'écoutait, il faudrait croi-

Allègre avait pu mesurer la «sympathie» dont il bénéficiait dans l'opinion dès le 7 novembre 1998, ici lors d'une manifestation à Paris.



re qu'il a œuvré pour «donner l'égalité des chances à tous»!

Le combat des personnels de la Seine-Saint-Denis pour davantage de moyens contre Allègre? «Sans mon plan de rattrapage, où en serait la Seine-Saint-Denis aujourd'hui?» La grève des instituteurs du Midi l'a-t-elle passé? «Certains collèges dans le Midi par exemple demandaient des moyens supplémentaires. Ce n'était pas difficile à résoudre». Allègre réécrit l'histoire.

Hormis les enseignants qu'il attaque, Allègre est toutefois obligé de reconnaître que «la situation des personnels non enseignants, les techniciens, les infirmières, les assistantes sociales, administratifs, etc. est catastrophique».

Il ne nous dit pas à qui la faute. Cela n'étonnera personne, venant de quelqu'un qui affirme vouloir «faire les réformes à moyens constants» et qui, admiratif des méthodes patronales, affirme avec sa modestie habituelle que «pendant longtemps (il a) été le ministre le plus populaire dans les entreprises».

Le livre d'Allègre apporte surtout l'étalage de sa vanité, de sa suffisance et de son mépris pour les enseignants. Que ce soit une vérité concernant Allègre, c'est certain. Qu'elle soit bonne à constater et à dire, aussi. Mais cela ne méritait vraiment pas un bouquin.

Michel ROCCO

France Télécom
Centre de Bagnole
Seine-Saint-Denis

CONTRE TOUTES LES MUTATIONS IMPOSÉES LA GRÈVE CONTINUE

CRAM
Nantes

**NON
À
L'ARBITRAIRE
DANS
LES
EMBAUCHES!**

Après l'interruption du week-end, la grève a repris lundi 11 septembre au Centre international par opérateurs (CIO) de France Télécom à Bagnole, avec 65% de participants. Cette fois, l'ensemble des militants CGT y a participé.

Il faut dire que la journée de grève du jeudi précédent, le 7, sur les quatre CIO de France Télécom avait été un succès. A Bagnole, où le mouvement avait commencé le 29 août, 90% des opérateurs alors prévus au Centre y ont participé, soit environ 100

personnes, et ils ont été largement rejoints par leurs collègues des centres de province, Strasbourg et surtout Marseille et Nantes.

La journée du 11 septembre a été marquée par un fait nouveau: le directeur régional a demandé à rencontrer le comité de grève en tant que tel, et il avait pour une fois des choses intéressantes à mettre sur la table. Certes, il a affirmé qu'il entend maintenir les 25 «redéploiements» (c'est-à-dire des mutations d'office) annoncés par une lettre bru-

taile envoyée le 14 août à une liste d'employés jugés indésirables, lettre qui avait contribué à mettre le feu aux poudres. Toutefois le directeur régional a évoqué la possibilité d'inclure, dans ce chiffre de 25, d'autres opérateurs qui, eux, seraient volontaires pour aller travailler dans d'autres services de France Télécom.

Et surtout, la deuxième vague de 27 mutations d'office supplémentaires annoncée pour les semaines à venir est d'ores et déjà reportée à une date indéterminée; et la fermeture du Centre serait repoussée du premier trimestre 2001 à

une période comprise entre fin 2001 et fin 2002...

Le comité de grève a, quant à lui, réaffirmé le refus du personnel de toute mutation d'office, et la grève a été reconduite — malgré la CGT qui prêche le recours à d'«autres formes d'action» —, avec un appel aux CIO de province à se joindre à une nouvelle journée commune de grève jeudi le 14 septembre.

La direction semble reculer en partie? Eh bien, il reste à obtenir l'annulation de la menace contre nos 25 camarades, et la mobilisation ne doit pas faiblir.

Correspondant LO

A la Caisse Régionale d'Assurance Maladie de Nantes — entreprise de près de 900 salariés — les recrutements se sont toujours faits par des «listes d'embauches». Un concours ou examen est organisé et le nombre voulu de candidats est placé sur une liste. L'intégration à la caisse se fait alors au fur et à mesure, au bon vouloir de la direction.

Seulement, le dernier recrutement a été l'occasion pour la direction de tester et d'essayer de faire passer de nouvelles méthodes répandues dans le secteur privé, voire même d'innover...

La liste d'embauches devait contenir 48 noms. Mais pour en arriver là, tous les moyens ont été bons: exclusion de gens n'ayant pas le bon cursus et même... tirage au sort!

Les «élus» ont alors été conviés à une entrevue sans caractère sélectif. Mais il en fut tout autrement: davantage que d'entrevues, il s'agissait d'interrogatoires de choc. A tel point que certains jeunes en sont sortis en larmes...

Suite à cela, la liste des 48 «futurs embauchés» fut retirée des panneaux d'affichage et remplacée par une nouvelle liste de... 46 noms. Deux candidats avaient donc été exclus, au mépris des engagements pris par la direction elle-même et sans le moindre motif valable.

C'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Nous avons déjà manifesté notre mécontentement en investissant à 200 personnes par trois occasions — dont un débrayage d'une heure — les locaux de la direction.

La mauvaise foi est complète du côté de celle-ci et le personnel présent a pu observer son mépris, autant vis-à-vis de nous que des deux jeunes exclus. On en est tous ressortis remontés, même si nous n'avons pas encore obtenu satisfaction.

Une assemblée générale doit décider de la suite à donner.

Il y aurait bien besoin d'embauches pour faire face à l'intensification du travail programmée par la direction à coups de non-remplacements des départs en retraite ou des mutations. La situation se dégrade depuis des années et les salaires — les nouveaux reçoivent un complément pour atteindre... le SMIC — sont bloqués. Il se peut que bientôt tout ça leur revienne dans la figure.

**À BAS
LES SANCTIONS,
À BAS
LA POLITIQUE
D'INTIMIDATION
DE FRANCE TÉLÉCOM!**



L'intervention d'Arlette Laguiller lors d'un précédent rassemblement le 30 août 2000, en solidarité avec un militant syndical SUD convoqué en conseil de discipline.

Lundi 11 septembre, s'est tenu le dernier de la série des conseils de discipline convoqués par la direction de France Télécom à l'encontre de cinq militants syndicaux accusés d'avoir «occupé illégalement» une agence commerciale rue Lecourbe à Paris, le 14 janvier, à l'occasion d'une manifestation contre les restructurations dans des services de techniciens.

Cette fois, c'est un militant CGT, Gérard Delimard, qui comparait, après quatre

militants et permanents SUD. Dans tous ces cinq cas, ces conseils de discipline ont demandé trois mois de mise à pied pour chacun d'eux. La décision finale a, jusque-là, ramené la sanction à 15 jours. Elle n'est pas encore connue pour Gérard Delimard.

En tout cas, la solidarité autour de ces affaires ne s'est pas démentie au fil des semaines. Ce 11 septembre, ce sont quelque 200 personnes qui se sont rassemblées, dans une bonne ambiance, devant la direction régionale France Télécom de Bagnole, parmi lesquelles une partie du personnel en grève du centre France Télécom voisin

ainsi que des employés de divers centres de la Seine-Saint-Denis et de Paris.

Plusieurs élus du PCF étaient présents, de même que nos camarades Arlette Laguiller et Jean-Louis Gaillard (conseiller régional d'Ile-de-France, élu en Seine-Saint-Denis). Arlette Laguiller est intervenue une nouvelle fois pour assurer de son soutien l'ensemble des militants mis en cause (car il y a aussi les quatre militants CGT du centre Voltaire à Paris menacés de trois et même de six mois de mise à pied pour «affichage en dehors des panneaux syndicaux!»), et pour dénoncer la politique poursuivie par France Télécom.

La direction espérait sans doute, en entamant ses procédures disciplinaires iniques à la fin du mois de juin, faire passer sa politique d'intimidation à l'encontre de tous ceux qui résistent à ses exigences, sans susciter des réactions ou une mobilisation trop voyantes. Eh bien, de ce point de vue, c'est raté. Et c'est une bonne chose pour l'avenir de nos luttes.

Correspondant LO

OPEP ou multinationales À QUI PROFITE LA HAUSSE DES PRIX PÉTROLIERS ?

Les gouvernements occidentaux et aussi la presse ont eu tôt fait de désigner à l'opinion un bouc émissaire pour la hausse du prix de l'essence et autres produits pétroliers : les pays de l'OPEP, l'Organisation des Pays Producteurs et Exportateurs de Pétrole. On les accuse même dans les médias de menacer l'économie mondiale d'un nouveau « choc pétrolier », comme celui de 1973-74, où les prix pétroliers avaient quadruplé.

Et il vrai qu'à certains égards la situation actuelle ressemble à celle de 1973-74. A l'époque déjà c'était l'OPEP que l'on accusait d'user de son « monopole » sur le pétrole pour « prendre à la gorge » l'économie mondiale. De prétendus spécialistes péroraient dans les médias en agitant l'épouvantail d'une prochaine pénurie d'énergie – comme certains (peut-être les mêmes d'ailleurs) commencent à le faire aujourd'hui.

C'est d'ailleurs au nom de cette « menace » et de la nécessité d'économiser l'énergie qui en découlait que dans la plupart des pays occidentaux les Etats augmentèrent les taxes sur l'essence en particulier.

Ce sont les mêmes discours qu'on nous sert aujourd'hui et ce n'est pas par hasard. Car il s'agit avant tout pour les gouvernants de cacher à l'opinion publique les probables instigateurs et en tout cas véritables bénéficiaires de la hausse des cours pétroliers.

Car il faut quand même un sacré culot pour parler du « monopole » qu'exercerait l'OPEP contre les pays industrialisés. Les onze membres de l'OPEP, tous des pays pauvres, ne produisent que 40% du pétrole brut mondial, alors qu'à eux seuls quatre pays industrialisés (USA, Canada, Grande-Bretagne et Norvège), qui disposent, eux, de moyens financiers et industriels considérables, en produisent plus de 25%!

En revanche ceux qui possèdent un réel monopole sur le marché mondial du pétrole y compris sur le pétrole des pays de l'OPEP, et cela depuis toujours, ce sont les trusts occidentaux du pétrole – ceux que l'on appelait les « sept majors » en 1973, aujourd'hui réduits au nombre de six.

Ce sont ces « majors » qui, grâce à leur contrôle direct ou indirect sur la prospection, la production, la distribution et la transformation des produits pétroliers, ont les moyens de « prendre à la gorge » les pays producteurs pauvres comme ceux de l'OPEP dont le pétrole est pratiquement la seule ressource.

Ces sociétés sont aussi les premières à bénéficier de toute augmentation du prix du pétrole brut – parce que ce sont elles qui vendent ce pétrole, même si elles doivent payer au passage des royalties aux Etats producteurs. Ce n'est pas par hasard si les profits de cinq

des six « majors » ont augmenté de 100% et plus en 1999, alors que le prix du brut montait, et si cette augmentation s'est encore accélérée au deuxième trimestre de cette année lorsque son ascension a repris.

En 1973, on sait que les « majors » ont encouragé la décision des pays de l'OPEP d'augmenter leurs tarifs de référence en contingentant leur production. Peut-être même en ont-elles été les instigatrices. En tout cas les quelques milliers de gros actionnaires des majors en ont infiniment plus bénéficié que les centaines de millions d'habitants des pays de l'OPEP. Quant à l'économie mondiale, elle l'a payé d'une aggravation de la crise économique et dans certains pays d'une véritable récession.

Aujourd'hui bien des indices laissent penser que l'on assiste au même scénario : depuis les jérémiades des majors se plaignant de

marges trop réduites dans les pays riches (ce qui ne les empêche pas d'amasser des dizaines de milliards de bénéfices chaque année) jusqu'au rôle joué par le Venezuela et l'Arabie Saoudite, pays très liés à l'impérialisme américain, pour obtenir que l'OPEP joue sur sa production pour relever le prix de référence à un niveau compris entre 22 et 28 dollars le baril.

Cette hausse du prix du pétrole, si elle se confirme, aura-t-elle une ampleur et un impact économique comparable à celle de 1973? L'avenir le dira. Mais ce qui est sûr, c'est que l'impact de cette politique pour l'économie mondiale et pour les populations est le cadet des soucis des dirigeants des « majors » dont le seul souci est l'intérêt des actionnaires. Le vrai danger, ce n'est pas l'OPEP, c'est l'irresponsabilité criminelle du capital.

F.R.

DERRIÈRE LA HAUSSE DU PRIX DU BRUT

Le principal chef d'accusation avancé contre l'OPEP est d'avoir provoqué une pénurie artificielle de pétrole en limitant sa production, faisant ainsi monter le prix du pétrole.

Mais cette hausse est toute relative. Car si le cours du pétrole est passé de 10 dollars en 1998 à plus de 30 dollars aujourd'hui, c'est aussi suite à une chute brutale en 1998. Le prix d'aujourd'hui est en fait comparable à celui de 1984. Qui plus est, d'après les calculs d'un économiste, si l'on tient compte de l'inflation, le baril vaut moitié moins qu'au milieu des années 1980 et un peu moins qu'en 1974.

Quant à la pénurie de pétrole dont on parle, elle laisse certains spécialistes sceptiques. Selon eux, les chiffres ne collent pas. « Il y a des barils qui manquent », explique l'un d'entre eux, ajoutant que cela pourrait être dû au fait que des quantités importantes de pétrole seraient stockées à des fins spéculatives.

Et en effet le pétrole est lui aussi l'objet d'une spéculation financière intense. Ce que l'on appelle communément le « prix

du marché » est en fait le prix auquel se vendent des bouts de papiers représentant des quantités de pétrole données sur le marché des matières premières de Londres. Il s'agit d'un marché financier comme les autres où les transactions et les variations de cours résultent non de la situation réelle mais d'une anticipation des bénéfices escomptés dans le futur. Et rien n'empêche donc ce marché de voir des « bulles » spéculatives, tout comme le marché boursier, qui gonflent hors de toute proportion les variations de la production et des besoins réels de pétrole.

Mais bien sûr, ce mécanisme artificiel et spéculatif de fixation du prix du baril n'empêche pas les trusts pétroliers d'utiliser ce prix comme valeur de référence (quand cela les arrange s'entend) pour vendre leur pétrole au jour le jour et en tirer les surprofits que l'on sait.

Donc selon certains experts, le gonflement actuel du prix du baril tiendrait bien plus de la spéculation que d'une pénurie réelle. Mais même en supposant qu'il y ait réellement pénurie de

pétrole, qu'est-ce qui empêche les pays riches qui en réclament à cor et à cri d'augmenter leur propre production, à commencer par les USA ?

Justement c'est bien là que le bât blesse les majors, ou plutôt leurs appétits de profits. Car compte tenu des coûts de production bien plus élevés aux USA, et en général dans les pays industrialisés, il leur faut de toute façon une forte hausse du prix du pétrole pour s'y assurer une rentabilité suffisante à leurs yeux. Ce n'est pas par hasard si l'on a noté une brusque augmentation des têtes de forages actives aux USA et au Canada (de 60% environ) au cours de l'année écoulée, justement du fait de la remontée des cours. Comme les investissements dans la prospection sont descendus à leur niveau le plus bas en 1998, cela veut sans doute dire qu'il s'agit en grande partie d'installations dont l'exploitation avait été temporairement abandonnée faute d'une rentabilité suffisante.

Et l'on nous dit que ce ne sont pas les trusts qui poussent à l'augmentation du baril!

C.B.

TotalFinaElf DES PROFITS INSOLENTS

Les bénéfices annoncés début septembre par TotalFinaElf, quatrième pétrolier mondial, sont colossaux : 22,3 milliards pour le premier semestre 2000 soit 165% de plus qu'au premier semestre 1999. Un vrai pactole!

L'étalage de cette manne pétrolière, alors que les prix de l'essence flambent, est particulièrement choquant, d'autant que la hausse du pétrole brut explique à elle seule 80 à 85% de la hausse des profits de Total. Thierry Desmaret, PDG du groupe, tient à se disculper : « Aujourd'hui, dit-il, si le prix des produits pétroliers est trop élevé, c'est du côté des taxes qu'il faut chercher des solutions ». Comme si les surtaxes des uns pouvaient justifier les surprofits des autres!

D'autant que les problèmes liés à la marée noire provoquée par le naufrage de l'Erika sont loin d'être réglés. Un responsable de Total a beau affirmer : « Nous avons fini le pompage. Quant au nettoyage des côtes, il est presque termi-

né », il ne convainc personne et certainement pas les Collectifs anti-marée noire pour qui l'ardoise liée à la pollution doit être réglée par Total. La commune de Mesquer, en Loire-Atlantique, a entraîné Total devant les tribunaux pour réclamer à la compagnie le paiement de 454 000 F de facture de nettoyage. Le jugement mis en délibéré sera rendu le 8 novembre. Et d'autres communes s'apprentent à suivre l'exemple de Mesquer.

Ces indemnités ne sont rien pour Total, comparées aux quelque 40 milliards de bénéfices que le groupe envisage pour l'année. Ce que son PDG voudrait surtout éviter en fait c'est la ponction fiscale exceptionnelle dont Fabius a parlé sur les bénéfices des groupes pétroliers installés en France. Pourtant il devrait s'estimer heureux de s'en tirer à si bon compte. Car c'est la totalité de leurs bénéfices qu'il faudrait confisquer à ces racketteurs!

Stéphane HENIN

DES AIDES SUPPLÉMENTAIRES QUI PROFITERONT AUX PLUS GROS PATRONS

Les patrons des entreprises de transport routier, qui possèdent au total 370 000 camions, ont obtenu une baisse de 35 centimes de la taxe sur les produits pétroliers pour l'ensemble de l'année 2000, et de 25 centimes pour l'année prochaine. Ils bénéficieront aussi d'une réduction d'impôt qui leur permettra de minimiser l'impact des hausses du gazole. Le gouvernement s'est montré compréhensif.

Dans le transport routier, parmi les 38 700 entreprises, près de la moitié comptent moins de cinq salariés et 70% moins de dix salariés. Les mesures gouvernementales aideront sans doute un peu les petits patrons à faire « vivre » leur entreprise, même si les chauffeurs, eux, doivent vivre de plus en plus mal, dans un métier dangereux (juste après le bâtiment pour le nombre d'accidents du travail), avec des heures de travail qui n'en finissent pas, et qu'il est souvent bien difficile de se faire payer intégralement. Car ces petits patrons, pour empêcher leur bénéfice, répercutent sur les salariés les exigences des donneurs d'ordres, qu'il s'agisse des grosses sociétés de transport dont ils sont parfois les sous-traitants, des patrons de l'industrie qui veulent du « flux tendu » ou des grands de la distribution qui exigent d'être livrés de plus en plus rapidement et à moindre coût.

Quant aux chauffeurs qui se sont mis à leur compte sans embaucher personne d'autre – « au nombre de 17 000 » – ils subissent directement les mêmes pressions et en viennent à s'exploiter eux-mêmes.

A l'autre bout de l'échelle, 419 entreprises emploient au total 113 000 personnes, le tiers des effectifs salariés de la profession. Parmi elles figurent quelques grands groupes comme Danzas, qui a augmenté son bénéfice avant impôt de 72% l'année dernière, ou la

société de transport créée par la chaîne des supermarchés Casino.

Ceux-là n'ont pas besoin de descendre dans la rue pour se faire entendre. « Si vous regardez bien les barrages, vous ne verrez pas les vrais gros, les Mory et Danzas », faisait remarquer un patron routier qui emploie quinze salariés au reporter du journal *Le Monde*. Cependant si, à l'occasion, les petits patrons font du bruit, et que le gouvernement accourt, voilà une aubaine pour les grosses sociétés. Elles tirent les marrons du feu sans même qu'il soit opportun pour elles de se montrer sur le devant de la scène.

Les grosses sociétés de transport ne se contentent pas d'acheter des camions neufs, elles investissent dans des plateformes logistiques qui leur permettent de diminuer les prix de revient par une organisation des circuits qui, à défaut d'être plus rationnelle (dans bien des cas la voie ferrée serait préférable), leur coûte moins cher. Dans une certaine mesure, ces sociétés peuvent répercuter les augmentations du prix de l'essence dans leurs contrats. Elles n'ont pas attendu pour cela qu'un ministre leur donne le feu vert.

Les aides que vient d'accorder le gouvernement par l'intermédiaire du ministre des Transports, Gayssot, permettront aux entreprises qui dominent déjà le secteur des transports d'accroître encore leurs bénéfices.

Un tel cadeau n'est pas le premier du genre. Déjà, les « contrats de progrès » profitent aux patrons. Leur origine remonte à juillet 1992, quand les chauffeurs routiers bloquèrent tout le pays pendant deux semaines. L'accord signé alors entre les syndicats de salariés et le patronat, qui devait limiter le temps de conduite, ne fut pas réellement appliqué. Deux ans plus tard, Balladur offrit aux patrons qui acceptaient de réduire les horaires une exonération de charges d'environ 600 F par mois et par routier. Aubry reprit le cadeau à son compte, en échange d'une réduction à



Jean-Claude Gayssot face aux dirigeants du patronat. De droite à gauche : deux de la FNTR et un de l'UNOSTRA.

220 heures ou 208 heures par mois suivant les cas. Alors que l'exonération patronale est effective, la réduction du temps de travail est beaucoup plus fluctuante. Selon la CGT, les patrons routiers sont contrôlés en moyenne une fois tous les vingt ans et les amendes sont très faibles.

Lors d'un autre blocage des routes, cette fois par les chauffeurs en novembre 1996, c'est au patronat que Jospin accorda un avantage réel : l'allègement de 800 F par camion de la taxe professionnelle, pour que les syndicats patronaux daignent s'asseoir à la table des négociations avec les syndicats de salariés.

Plus récemment, les transporteurs ont obtenu, comme les entreprises commerciales – et contrairement aux automobilistes –, de récupérer la TVA sur le gazole, un gain de 82 centimes par litre. Ils échappent aussi en grande partie à l'augmentation annuelle de la taxe sur le gazole (décidée par Voynet!). Et pour agrémenter le tout, le gouvernement a ajouté la suppression de la taxe sur les contrats passés avec les clients depuis le 1^{er} décembre 1999.

Avant même les cadeaux que vient de leur accorder le gouvernement, les patrons du transport bénéficiaient donc déjà d'exonérations multiples, dont le total est évalué à 7,5 milliards de francs par an. Les quelques grandes entreprises du secteur raflent l'essentiel du pactole.

Jean SANDAY

PATRONS PETITS ET GRANDS

Les interlocuteurs de Gayssot, le ministre des Transports, durant le blocage des dépôts de carburants, ont été les trois organisations patronales de ce secteur. La Fédération transport et logistique de France (TLF) regroupe essentiellement les grandes entreprises ; ses dirigeants furent les premiers à accepter les propositions de Gayssot le 6 septembre ; la Fédération nationale des transporteurs routiers (FNTR) constitue l'organisation la plus importante parmi les patrons, tandis que l'Union nationale des organisations syndicales de transporteurs routiers automobiles

(Unostra) représente davantage les petites entreprises et les artisans du transport routier.

En négociant avec les uns et les autres, le gouvernement s'est bien gardé d'évoquer le sort des salariés employés par les entreprises de transport, petites et grandes. Et la presse parle souvent de « routiers » pour désigner les patrons des entreprises de transport, comme si les salariés n'existaient pas. Mais aussi ceux-ci pourraient se rappeler au bon souvenir des patrons des entreprises de transport, du gouvernement et de la presse.

J.S.

Jospin et
Voynet partent
à la chasse au « gaspi »

GARE À NOS PORTE- MONNAIE

CEUX QUI ROULENT POUR EUX

En ce qui concerne les salariés de la corporation du transport routier, les bas salaires demeurent la règle. Un chauffeur routier gagne en moyenne un salaire de 7 640 F brut pour 169 heures par mois, soit 39 heures par semaine. Mais bien souvent, il effectue en réalité 200 heures par mois, voire plus.

Pour faire plus de profits, le patronat multiplie la rotation des camions, accroît la surcharge de travail des chauffeurs. Il les contraint à effectuer des heures supplémentaires en pagaille, en infraction avec la législation, à dépasser les limitations de vitesse pour livrer les marchandises en temps et en heure, à contourner les interdictions de circulation le dimanche, en faisant voyager des produits industriels derrière les palettes de produits frais. Dans ces conditions, rien d'étonnant à ce que le taux d'accidents du travail du transport routier soit en hausse constante et se situe au deuxième rang, juste derrière le bâtiment !

Mettant à profit une concurrence sauvage (même si certains de ses membres peuvent en être victimes) pour faire baisser les salaires et aggraver l'exploitation des chauffeurs, le patronat du transport routier n'est pas

celui qui se montre le plus attentif au respect du code du travail et de la législation sociale. La grève des chauffeurs routiers de 1996, pour la retraite à 55 ans, le paiement de toutes les heures travaillées et l'octroi d'une prime de 3 000 F, avait été le résultat du ras-le-bol des chauffeurs routiers, victimes de la surexploitation. Cette grève avait contraint le patronat – avec l'arbitrage du gouvernement – à reculer et à céder sur les salaires, les conditions de travail et de conduite.

Quatre ans plus tard, nombre de chauffeurs n'ont jamais vu la couleur de ladite prime... ou du paiement ou de la régularisation des heures supplémentaires qui, encore aujourd'hui, restent trop souvent impayées. En revanche, la dégradation des conditions de travail s'accroît. Les rares contrôles et des amendes dérisoires n'incitent guère le patronat du transport à changer de politique. Et pourquoi le ferait-il, puisqu'il sait qu'il peut compter, à chaque fois, sur la compréhension et la bienveillance du gouvernement, bien plus sensible à satisfaire ses intérêts qu'à défendre ceux des salariés de la route !

René CYRILLE



Les routiers salariés en grève en novembre 1986.

DES PATRONS QUI OBTIENNENT PLUS VITE SATISFACTION QUE LEURS SALARIÉS

Chacun a pu constater la rapidité avec laquelle le gouvernement a reculé devant les manifestations des patrons routiers. Après deux jours de blocage des dépôts, le ministre des Transports, Jean-Claude Gayssot leur a accordé d'importantes concessions.

Quand ce sont les salariés des entreprises de transport qui protestent contre leurs bas salaires et les conditions de travail, les choses vont bien plus lentement. Ainsi, en novembre 1996, après

doze jours de grève, les routiers avaient signé un accord prévoyant de baisser l'âge de la retraite à 55 ans et d'inclure en partie les heures d'attente dans les horaires de travail. Ce que les salariés réclamaient n'était d'ailleurs, entre autres, que le respect de l'accord signé deux ans plus tôt, qui prévoyait de ramener le temps de travail à 242 heures mensuelles en octobre 1995, pour arriver à 200 heures en 2000.

Alors, bien sûr, en 1996, la

droite était au gouvernement, Juppé était Premier ministre et Pons ministre des Transports. Mais depuis (et les chauffeurs l'ont rappelé en se désolidarisant de leurs employeurs), leurs conditions de travail et de salaire n'ont pas changé et Gayssot, ministre communiste, qui est si prompt à faire des concessions aux entrepreneurs, n'a jamais rien fait pour les obliger à respecter les accords signés.

M.L.

« Pour la France, et à la suggestion de Mme Dominique Voynet, je souhaite que soit mis sur pied avant la fin de cette année un plan d'économies d'énergie qui touche l'ensemble des secteurs d'activité », a déclaré Jospin, le 11 septembre dernier, à Lyon, lors de l'ouverture de la conférence préparatoire sur les changements climatiques.

Voilà donc revenue la « chasse au gaspi » dont l'annonce a rabiboché Jospin et Voynet (sinon l'ensemble des Verts), entre lesquels les cadeaux faits aux patrons routiers avaient jeté la zizanie. Une zizanie tout épidémique et qui ne risque jamais d'entraîner les Verts bien loin

des jardins de Matignon...

En tout cas, il a suffi que Jospin annonce vaguement un tel plan pour que Voynet affiche son contentement et précise quant à elle qu'il s'agit là de « mettre l'accent sur des mesures nouvelles dans le secteur des transports, dans le secteur de l'industrie, dans le secteur de l'habitat, bref tous azimuts ». Tous azimuts, c'est beaucoup dire quand on connaît sa position sur le prix des carburants, par exemple. Rien de tel en effet pour contraindre les milieux populaires à des économies d'énergie en ce domaine que de faire monter les prix ! « Supprimez la voiture aux

ouvriers, vous roulez » : ce que disait Coluche en forme de dérision face à la stupidité et à l'arrogance des riches, Voynet pourrait le reprendre à son compte, tout à fait sérieusement cette fois.

Cette nouvelle « chasse au gaspi » pourrait bien devenir un prétexte supplémentaire pour, d'une part, subventionner les entreprises et les patrons « tous azimuts » afin de les inciter (avec l'efficacité habituelle...) à faire des économies d'énergie et, d'autre part, pour trouver les moyens d'imposer de nouvelles restrictions et sacrifices à la population laborieuse.

Ainsi, parmi les premières

mesures évoquées au titre de la maîtrise des dépenses d'énergie, figurent déjà des aides aux investissements en matière d'isolation des constructions. Les constructeurs seront donc subventionnés pour isoler les bâtiments, ce qui ne les empêchera sans doute pas de répercuter sur les loyers ou les prix de vente une qualité améliorée !

Certes, Jospin a également évoqué une nouvelle écotaxe, sur les dépenses énergétiques des industries, devant rapporter 4 à 6 milliards de francs à l'Etat. Mais ce n'est pas grand-chose et encore faudra-t-il voir si elle dépassera le stade de l'annonce. En revanche, pour ce qui est des

produits pétroliers, les choses sont immédiates, claires et nettes : il n'est pas question de baisser le prix à la pompe, car il faut « faire en sorte que le prix acquitté par les utilisateurs prenne en compte le coût pour la collectivité de la consommation des énergies fossiles », précise Jospin. On vous le disait : le pollueur, c'est le consommateur ; il doit donc payer ; et le plus cher possible !

Quand Jospin et Voynet projettent de maîtriser les dépenses d'énergie, il y a donc de quoi se demander ce que le gouvernement va encore inventer pour nous faire les poches.

Lucienne PLAIN

Grande-Bretagne

BLAIR À L'ÉPREUVE DES BARRAGES ROUTIERS

Le 6 septembre, les protestations contre la hausse des prix de l'essence et du fuel ont traversé la Manche et à la différence de ce qui s'est produit en France, elle ont concerné plus les travailleurs eux-mêmes que les patrons du transport routier.

La presse britannique, qui avait mené une violente campagne contre les barrages routiers français, accusés de «prendre l'économie britannique en otage», a brusquement perdu la voix. D'autant que dès le début les manifestants anglais ont bénéficié de la sympathie générale de l'opinion publique. Et il y a de quoi, puisqu'à 9 F le litre de 95 sans-plomb, l'essence britannique est aujourd'hui la plus chère d'Europe, grâce à l'augmen-

tation annuelle de la taxe pétrolière pratiquée par le gouvernement Blair depuis 1997 (de sorte qu'aujourd'hui 76% du prix du litre à la pompe vont dans les poches de l'Etat). Sans parler de la hausse astronomique du coût du fuel domestique au cours des deux dernières années (jusqu'à 200% dans certaines régions), hausse qui est due en partie elle aussi à l'augmentation de la taxation mais aussi à la suppression de tout encadrement des prix et à la constitution de monopoles privés régionaux dans la distribution.

C'est par le blocage d'une raffinerie Shell au nord du pays de Galles que le mouvement a démarré. A l'origine de cette initiative, il y avait d'une part un groupement de routiers coopératifs gallois et de l'autre un groupement paysan, «Farmers for Action». Ce dernier a acquis une certaine notoriété depuis un an par une série de manifestations contre le monopole des chaînes de supermarchés sur la distribution des

produits agricoles, campagne plutôt bien prise par les consommateurs en général et les travailleurs en particulier.

Autant dire que le mouvement n'a pas été lancé dans le cadre des organisations corporatistes traditionnelles et celles-ci n'ont d'ailleurs pas tardé à faire savoir leur désapprobation: le puissant Syndicat National des Paysans s'est empressé de désavouer les barrages, aussitôt imité par trois des quatre organisations patronales du transport routier et surtout par l'équivalent britannique du Medef, le CBI, qui a appelé le patronat du secteur à mettre tout en œuvre pour empêcher le blocage des installations pétrolières.

Mais rien n'y a fait. Quarante-huit heures plus tard le mouvement avait gagné tout le pays. Les sept principaux terminaux pétroliers étaient isolés du monde extérieur par des barrages opérant 24 heures sur 24 et par la fermeture des vannes de leurs pipelines, tandis que les principaux centres de raffinage et de stockage pétroliers étaient paralysés, autant d'ailleurs par les barrages eux-mêmes que par le refus d'un grand nombre de conducteurs de camions-citernes de les franchir, avec ou sans la protection de la police.

Les paysans et les routiers

(artisans ou semi-salariés essentiellement) n'étaient d'ailleurs plus seuls. Dans nombre de grandes villes les taxis se sont joints aux manifestations de protestation, rejoints par de simples automobilistes déterminés à exprimer leur colère. C'est ainsi que s'est développé à côté des barrages, sur les grands axes routiers comme dans les villes, un mouvement de protestation tous azimuts, plutôt anarchique et bon enfant. Et les slogans arborés par les véhicules des manifestants, parmi lesquels «Réduction de la taxe pétrolière pour tous» ou encore «BP, Shell = profiteurs; ce sont eux qu'ils faut taxer», ont été reçus avec une sympathie évidente, aussi bien par les badauds que même par la majorité des automobilistes immobilisés par ces embouteillages géants.

Quoi qu'il en soit, dès le 9 septembre, l'essence était devenue introuvable dans plusieurs régions du pays, au point que dans le nord la police elle-même annonçait la réduction du nombre de ses patrouilles, de peur de se trouver à court de carburant. De toute évidence, et malgré la ligne officielle accusant les automobilistes de causer cette pénurie par un réflexe de panique, les barrages se montraient efficaces.

Pour l'instant en tout cas, l'importance de ces manifestations tient surtout au fait que c'est le

premier mouvement de protestation d'une telle ampleur contre la politique gouvernementale depuis que les Travailleurs sont revenus au pouvoir il y a trois ans. Pour Blair, qui n'a encore jamais eu l'occasion de faire ses preuves au feu devant le patronat, il s'agit de faire face et de ne pas «céder à la rue». D'où son attitude intransigeante, voire même parfois provocante jusqu'à présent, puisqu'il en est à annoncer le recours à la force contre les barrages et à l'armée pour assurer la distribution de l'essence.

D'autant d'ailleurs que les patrons ne sont pas les seuls à observer Blair. Les travailleurs qui ont, eux aussi, des comptes à régler avec sa politique et dont certains se sont d'ailleurs joints aux dernières manifestations, ont aussi l'œil sur ses réactions. Une preuve de faiblesse de sa part dans le contexte actuel pourrait être vue par certains secteurs de la classe ouvrière, dans les services publics en particulier, comme une occasion de faire entendre leur voix. C'est sans doute cela que Blair craint le plus dans les manifestations d'aujourd'hui. Et on ne peut que souhaiter que ses craintes se révèlent fondées.

François ROULEAU

Belgique

LES PATRONS ROUTIERS BLOQUENT

C'est «le grand tohu-bahuts», titrait *La Libre Belgique* du 12 septembre avec, à la Une, la photo de poids lourds bloquant Bruxelles. Le mouvement, démarré le week-end précédent, semblait ne pas faiblir, mercredi 13, opérations escargots et barrages routiers se maintenant, avec le blocage de raffineries, d'axes autoroutiers et du centre de la capitale, où le quartier des institutions européennes est le plus visé.

Une façon, pour les routiers, de montrer qu'ils ont les mêmes revendications que leurs homologues des pays voisins. Ils insistent sur le fait qu'ils exigent, comme en France et en Italie, l'instauration d'un «carburant professionnel» détaxé et attendent d'Isabelle Durant, la ministre Verte des Transports, les mêmes avantages que ceux que son collègue Gayssot a cédés au patronat routier français.

Mais, rappelait un quotidien bruxellois, «la Belgique des bahuts roule à vitesses variables». On l'a vu, mercredi 13, quand la Febetra (organisme fédéral des transporteurs routiers) et la SAV, sa branche flamande, ont approuvé des mesures fiscales proposées par la ministre des Transports alors que l'UPTR (organisation wallonne) rejetait l'accord parce que la ministre refusait d'entendre parler de carburant à prix détaxé.

C'est que la Febetra se fait

d'abord la porte-parole des grosses sociétés de transport florissantes, présentes surtout en Flandre, tandis que l'UPTR, minoritaire au sein de la Febetra, regroupe plutôt des artisans ou de petites entreprises familiales dont les marges dépendent plus directement du prix du gazole.

Les syndicats de chauffeurs salariés (CST Transport et UBOT) ont, dès le début, fait savoir qu'ils ne soutenaient pas les revendications des patrons routiers car, ont-ils déclaré, ce sont «des questions typiques qui concernent les seuls employeurs». Mais, dans les interviews, certains de leurs représentants ont présenté comme concernant cette fois les salariés... les tarifs pratiqués par les chauffeurs et sociétés du Sud et surtout de l'Est de l'Europe. Ils font ainsi chorus avec les organisations patronales du transport routier qui dénoncent à cor et à cri cette concurrence afin d'obtenir de nouveaux avantages des autorités tant belges qu'européennes, un sommet européen du Transport prévu début octobre devant examiner notamment cette question. Y sera-t-il fait mention du fait que les gros transporteurs belges (et autres) ne sont pas les derniers à recourir à la main-d'œuvre sous-payée de chauffeurs sud et est-européens? On peut en douter... P.L.

Scandale
Firestone - Ford

LA SÉCURITÉ DES PROFITS... AVANT CELLE DES AUTOMOBILISTES

Aux Etats-Unis, le scandale des millions de pneus défectueux de Firestone pourrait bien connaître un nouveau rebondissement. Cette fois, ce n'est pas seulement le fabricant de pneumatiques qui est mis en cause, mais aussi le groupe Ford lui-même.

Rappelons qu'en mai dernier une étude du gouvernement américain a établi que des pneus vendus par Firestone avaient une tendance anormale à exploser. Les véhicules équipés de ces pneus - les 4x4 Ford Explorer, l'un des fleurons de la marque - ont connu de ce fait plus de 300 accidents ces dernières années, au cours desquels des dizaines de personnes ont péri. Malgré cette étude accablante, Firestone a attendu des semaines avant de réagir. Il a fallu que le scandale éclate au

grand jour dans les médias, que plus de 1400 plaintes soient déposées et qu'une enquête soit ouverte par les instances fédérales pour que le fabricant annonce, le 9 août, le rappel de ses pneus (plus de 6 millions).

Début septembre, ce scandale a encore pris de l'ampleur avec les auditions menées par les parlementaires américains. On a ainsi appris que Ford et Firestone étaient en fait informés du problème, il y a déjà dix mois. Ils en avaient discuté, et manifestement avaient choisi de ne rien dire, gagnant ainsi du temps et surtout des dollars. Et tant pis si des millions de personnes continuaient à risquer leur peau à bord de leur véhicule.

Aussi choquante qu'elle soit, ce genre d'affaire n'a malheureusement rien d'exceptionnel, de ce côté de l'Atlantique comme de l'autre. Pour ne prendre qu'un exemple parmi

bien d'autres, c'est avec la même logique que l'on a empoisonné en France et ailleurs des dizaines de milliers d'individus avec l'amiante. Là aussi, les risques pour la santé étaient connus mais, profit oblige, les industriels ont continué à l'utiliser pendant des années, comme ils le font encore dans bien des pays!

Lorsque ces affaires prennent trop d'ampleur, les autorités finissent par intervenir. Les responsables doivent alors s'expliquer devant la justice. Mais, sans parler du fait que les condamnations sont souvent dérisoires par rapport aux immenses dégâts commis, elles n'empêchent en rien ce genre de problème de se répéter, car c'est là le simple résultat du fonctionnement même du capitalisme et de la loi du profit.

Paul BARRAL

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

LES GROS CULS... ET LES FAUX CULS !

Durant cette semaine de « fronde fiscale » des transporteurs routiers, à laquelle se sont joints agriculteurs, ambulanciers, taxis et quelques autres, les directions syndicales ouvrières ont appelé leurs adhérents... à ne rien faire ! Les responsables des fédérations des salariés routiers, dans un communiqué commun CFDT, CGT, FO, CFTC et FNCR, ont demandé aux chauffeurs de ne pas participer aux barrages, dénoncés comme « des actions du patronat routier qui loin de défendre un problème de coût du carburant pour l'ensemble de la population (...) prend la population en otage pour la défense de ses intérêts. » On peut comprendre les réactions des salariés routiers. Mais beaucoup moins celles des responsables confédéraux. Un communiqué de la CGT-Montreuil daté du 7 septembre mettait en garde contre ces « groupes de pression patronaux » défendant des « intérêts totalement étrangers à ceux des salariés » qui plongeraient le pays dans « une situation difficile qui pourrait devenir inacceptable »...

Certes, les transporteurs routiers qui ont pris le relais des marins pêcheurs, appartiennent indéniablement au monde patronal, défendent indéniablement leurs marges de profit, exploitent les salariés de la branche auxquels ils imposent les pires horaires et conditions de travail. Au risque d'accidents. Et au bénéfice des grandes entreprises industrielles ou de commercialisation dont ils sont de fait les sous-traitants.

Certes, les revendications de ce milieu sont loin d'être une baisse des carburants pour tous, mais plutôt une collection d'exonérations de taxes, de primes spécifiques, de subventions particulières, voire pour les taxis d'augmentations de tarifs que les particuliers les moins riches vont payer le plus cher ! Et le gouvernement a donné partiellement satisfaction, et vite, à ce monde patronal et artisanal – et les plus gros d'entre eux en tireront le maximum de bénéfice –, tout en jouant sur la somme de leurs corporatismes. Alors que transporteurs routiers, agriculteurs, ambulanciers, taxis s'étaient agglutinés sur les mêmes barrages, Jospin a fait convoquer leurs représentants séparément, qui au ministère des Transports, de l'Agriculture, de la Santé, de l'Intérieur... pour négocier à des rythmes différents des « solutions » différentes. Tactique du salami d'autant plus aisée que les responsables patentés des catégories en lutte ne demandaient pas mieux que de négocier chacune pour elle-même. Petit monde de rivalités et de concurrences oblige !

Cela dit, « nos » Thibault, Notat et autres Blondel qui ont dénoncé une « situation difficile qui pouvait devenir inacceptable », n'ont pas été les seuls à chanter ce refrain. Ils se sont même retrouvés en sale compagnie. Celle du duo Seillière-Jospin ! Le premier, Seillière, défenseur direct des grandes sociétés, de Citroën à Totalfina-Elf en passant par les géants de la commercialisation, craignant que le blocage n'égra-

tigne leurs profits. Le second, Jospin, en larbin des sociétés ci-dessus, que l'Etat ne cesse d'arroser en pressurant les travailleurs en activité ou au chômage.

Alors bien hypocrites, ces dirigeants de confédérations dites ouvrières qui ont fait chorus avec l'état-major ennemi et ont dénoncé la fronde des patrons pour... ne pas organiser l'offensive nécessaire des travailleurs. Car c'est bien de cela qu'il s'est agi au moment pourtant où le mécontentement est grand dans les classes populaires. La sympathie à l'égard des barrages des transporteurs l'a reflété à sa façon et c'était certainement l'occasion pour la classe ouvrière, si ce n'est de s'y mettre, du moins de manifester clairement et fermement ses propres revendications et sa détermination à user de sa force collective pour les faire aboutir.

Oui, en finir avec cette hausse de quelque 20% en un an du prix de l'essence que les travailleurs sont les seuls à payer au prix fort. En finir avec ces taxes exorbitantes prélevées par l'Etat et qui pénalisent au premier titre les classes populaires. L'Etat doit faire payer les grandes sociétés, dont les trusts pétroliers. Totalfina-Elf, l'unique mastodonte français de la profession, qui s'est illustré par une catastrophe écologique restée impunie, par l'achat d'hommes politiques africains et français puis de flics pour subtiliser les preuves de ses escroqueries, a réalisé pour le seul premier semestre de l'année 22 milliards de francs de bénéfices, soit 165% de mieux sur le même trimestre de l'année précédente. Ce n'est qu'un exemple.

Alors puisque les profits et les prix augmentent et que la croissance est claironnée, en finir avec le blocage des salaires. Et pourquoi pas les indexer sur l'augmentation des profits patronaux, en particulier ceux de Totalfina-Elf.

En finir avec une politique contre les chômeurs mais pas contre le chômage et en particulier avec ce projet de PARE qui consiste à imposer aux chômeurs n'importe quel travail, à n'importe quel prix sous peine de leur couper les indemnités. Ce que les confédérations syndicales, malgré leurs contorsions et leurs grimaces, semblent bien près de toutes signer.

Dans ce contexte où même des patrons prennent le coup de sang, les travailleurs ne peuvent faire moins ! Ils doivent lutter pour eux-mêmes, pour leurs revendications qui, à la différence de celles des patrons, correspondent à celles de toute la collectivité. Exploiteurs mis à part.

Mais plutôt que de profiter des querelles de la classe adverse pour proposer ces objectifs propres aux salariés, nos hypocrites dirigeants syndicaux ont préféré prendre partie pour un camp patronal contre l'autre. Et comme par hasard, celui des grands patrons et du gouvernement.

Michelle VERDIER

Leur société



L'euro monnaie de réserve ? Il aurait peut-être mieux valu conserver le champagne.

Baisse de l'euro QUI VA PAYER ?

L'euro, la monnaie européenne censée améliorer la stabilité monétaire, voire mettre un terme à la spéculation, s'est fortement déprécié depuis sa création en janvier 1999. On nous annonce chaque semaine de nouveaux records à la baisse, l'euro ayant déjà perdu le quart de sa valeur par rapport au dollar : il équivalait à 1,18 dollar en janvier 1999 et ne représente plus aujourd'hui que 0,86 dollar. Cela a fait passer le dollar de 5,57 F à 7,64 F !

C'est dire que si les spéculations monétaires entre les monnaies européennes qui doivent laisser place à l'euro ont cessé, puisque leurs parités avec l'euro, et par conséquent entre elles, sont désormais fixes, la spéculation s'est reportée à un autre niveau entre l'euro, le dollar ou le yen. Et le jeu de yoyo des monnaies n'est pas prêt de s'arrêter.

Quant à l'espoir des bourgeois européennes que la nouvelle monnaie puisse concurrencer le dollar comme monnaie de réserve que les banques garderaient en stock comme elles gardent actuellement le dollar, le pari est pour l'instant perdu car on ne garde pas en réserve une monnaie qui se déprécie ; plus même, on s'en débarrasse quand on en a, accélérant ainsi la chute de sa valeur.

La baisse de l'euro pourrait évidemment relancer l'inflation dans les pays européens puisque toutes les marchandises qu'ils importent et qu'ils payent en dollar sont renchéries d'autant. Cependant, cette baisse fait aussi les bonnes affaires de certains puisque l'euro faible

favorise les exportations européennes devenues moins chères sur les marchés étrangers.

Mais qui profite de ces ventes à l'étranger ? Essentiellement les grandes entreprises capitalistes, les grands trusts internationaux dont toute une partie de l'activité est tournée vers l'exportation. Et pour l'instant ces entreprises qui font des profits records ne se plaignent pas du renchérissement des matières premières ou des machines ou des produits semi-finis qu'elles achètent à l'étranger. Cela a bien l'air d'être tout bénéfique pour elles car, même si elles répercutent ces hausses-là sur leurs prix de vente, cela est plus que compensé par la baisse de l'euro.

Par contre, si les prix à la consommation augmentent, comme l'essence par exemple mais aussi comme bien d'autres produits qui sont importés et payés en dollars et susceptibles eux aussi d'augmenter, ce sont encore une fois les consommateurs et les moins fortunés d'entre eux qui en souffriront le plus et verront leur niveau de vie diminuer d'autant. En définitive si les travailleurs européens ne réussissent pas à imposer que les salaires suivent la hausse des prix, c'est eux qui paieront par la baisse de leur niveau de vie les surprofits encaissés à l'exportation par les grands capitalistes.

Euro ou pas, les économies capitalistes subissent toujours les aléas de la spéculation monétaire et le font payer à la population. La seule chose que change l'euro, c'est que maintenant c'est toute la population européenne qui en subit les conséquences dans les mêmes proportions. Et il est à souhaiter que, pour les travailleurs des différents pays européens, cela aide à une prise de conscience de leurs intérêts communs.

Dominique CHABLIS

GIAT Industrie
Saint-Chamond - Loire

EXTERNALISATION... D'UN PATRON

Le mercredi 6 septembre, le PDG de la société Désarmaux s'est fait sortir de l'entreprise GIAT Industries à Saint-Chamond par les travailleurs de celle-ci.

La direction de GIAT avait présenté depuis quelques mois un projet d'externalisation de deux ateliers de l'usine de Saint-Chamond : l'atelier NBC (Nucléaire, Bactériologique, Chimique) qui fabrique essentiellement des filtres, et la Mécano-soudure. Ce projet est lié au plan de 1 300 suppressions d'emplois décidé par la direction nationale de GIAT Industries, entreprise d'État pour l'armement terrestre, dont le trop fameux char Leclerc, engloutisseur de milliards. Les travailleurs ne pouvaient pas accepter ces externalisations qui, quelles que soient les promesses des éven-

tuels repreneurs, les auraient laissés divisés, isolés dans des entreprises beaucoup plus petites et perdant, à terme, les avantages liés à l'emploi au GIAT.

Dès que les syndicats eurent appris que le PDG de la société Désarmaux, qui était partante pour la reprise de la Mécano-soudure, comptait tenir une réunion d'information dans une des salles de réunion de l'entreprise le mercredi 6 septembre, la riposte se prépara. La CGT puis FO appelèrent à un débrayage et à une action en direction de ces messieurs. La CFDT, de son côté, n'appela pas au débrayage, mais à ne pas participer à la réunion.

Le débrayage fut un succès. Des centaines de travailleurs se rassemblèrent, dont des personnels des bureaux, peu participant d'habitude. La salle de réunion

fut envahie par tous et les exclamations « *Dehors, dehors !* » commencèrent à jaillir. Elles se firent de plus en plus insistantes. Les travailleurs s'approchèrent des deux directeurs, celui de Désarmaux et celui de l'usine GIAT, les travailleurs de la Mécano-soudure au premier

rang. Gentiment, ils poussèrent l'éventuel repreneur d'abord hors de la salle, puis lui firent comprendre qu'il ferait mieux de quitter les lieux. Le directeur de GIAT le fit emmener en voiture.

Tous les travailleurs de l'entreprise, qui regroupe environ 600 salariés, étaient contents de

cette « externalisation » à leur mode. La menace n'est certes pas encore levée, mais au moins les travailleurs ont un répit qu'ils pourront utiliser pour obliger le GIAT lui-même à revoir sa copie.

Correspondant LO

Les plans successifs de suppressions d'emplois frappent tour à tour les entreprises du groupe. Ici une manifestation à Toulouse en 1998.



AtoFina
Carling - Saint-Avold
Moselle

PENDANT QUE LES PROFITS EXPLOSENT, LES LICENCIEMENTS CONTINUENT

La plate-forme chimique Atofina (filiale chimique du groupe TotalFinaElf) de Carling-Saint-Avold en Moselle était à l'arrêt le 29 août dernier. La CGT avait appelé à la grève pour protester contre le licenciement d'un militant syndical, Yves Meyer.

Employé dans l'entreprise depuis 1976 et militant CGT depuis cette date, Yves Meyer avait participé avec plusieurs centaines de travailleurs en octobre 1993 à une manifestation au siège d'Elf Atochem à la Défense pour protester contre un plan de suppression d'emplois. Les CRS avaient délogé les manifestants de façon plutôt musclée.

Par la suite, il était parti travailler à l'étranger pour Atofina. Sa compagne, également employée à Carling, avait pris un congé sans solde pour l'accompagner.

De retour de l'étranger, elle eut bien du mal à obtenir sa

réintégration dans l'entreprise, un responsable de l'entreprise allant même jusqu'à lui dire que, puisqu'elle portait maintenant le même nom que son mari (ils se sont mariés il y a peu et étaient concubins au moment de leur départ de Carling), cela posait des problèmes pour la réintégrer dans l'entreprise ! Finalement, elle a pu retrouver un poste.

Son mari, lui, a été purement et simplement licencié le 22 août dernier, pendant ses congés. Le motif officiel est qu'il aurait refusé le poste qu'on lui proposait : un emploi à Reims, à 250 km de Carling ! Voilà un trust qui n'a pas plus de respect pour la nature que pour les travailleurs.

Les Meyer ne sont pas prêts à se laisser faire. Ce licenciement est scandaleux et montre que les grands groupes qui font des milliards de profits sont aussi des licenciements de première.

Besançon TROIS JOURS DE GRÈVE CHEZ FRALSEN

Vendredi 1^{er} septembre dans l'atelier Plastique de l'usine Fralsen de Besançon, filiale du groupe TIXEX (montres Kelton), les 21 travailleurs présents signaient une pétition sur les revendications suivantes : 2 000 F d'augmentation mensuelle pour tous, passage de P1 à P2 pour les ouvrières du tri et pas de coefficient en-dessous de TA1 pour les plasturgistes, embauche d'une personne en équipe et en journée. Cette pétition fut portée à la direction avec demande de réponse pour le lundi 4.

À la réunion du lundi matin, la direction répondit par la négative. Aussitôt la grève était décidée et la cinquantaine de machines de l'atelier arrêtées. La grève était également reconduite pour le mardi.

Dans la soirée de lundi, plusieurs camarades décidèrent de retourner dans l'atelier. Ils surprisent les trois responsables de l'atelier qui avaient remis en marche une vingtaine de machines. Le DRH est rapidement venu également, menaçant

les ouvriers de licenciement s'ils arrêtaient les machines.

Le mardi matin, menaces identiques de la direction sur l'arrêt des machines. La majorité d'entre nous ne voulaient pas arrêter les machines, mais la grève continuait. Sans qu'il y ait de nouvelle réunion avec la direction, celle-ci annonçait l'embauche d'une personne en équipe et une prime mensuelle individuelle. Refus unanime des grévistes.

Mercredi, la direction convoquait les grévistes l'après-midi, elle annonçait une embauche en journée, une prime de 2 000 F pour septembre, des augmentations individuelles pour 9 sur 21, elle s'engageait à revoir les coefficients des plasturgistes et le passage en P2 pour les ouvrières du tri, à la condition que le travail reprenne au plus vite.

Les grévistes demandèrent une levée de séance pour discuter. À la reprise, la direction sen-

tant le flottement déclara que ses propositions étaient remises en cause. Voyant les plus déterminés quitter la séance, elle les fit rappeler pour finalement proposer : une prime pour septembre de 3 000 F, l'embauche d'une personne en journée plus une mutation en équipe, neuf augmentations individuelles et la révision des coefficients, le passage en P2 pour celles du tri et le paiement des trois jours de grève.

Finalement les grévistes décidèrent de reprendre le travail le lendemain. Même si les plus déterminés étaient déçus de n'avoir pas obtenu plus et de n'avoir pas pu entraîner d'autres ateliers dans la grève, le bilan reste positif. C'est la première grève depuis des années alors que nous avons subi de multiples plans sociaux, l'entreprise comptait 3 000 salariés en 1974 et nous ne sommes plus que 300. Un tel mouvement, même limité, a montré la voie à suivre.

Michelin
Clermont-Ferrand

GRÈVE CONTRE LES 35 H À LA SAUCE MICHELIN- AUBRY

La rentrée à peine faite, plus d'un millier de travailleurs clermontois – auxquels s'ajoutent ceux des usines de Tours, La Roche-sur-Yon, Roanne et Le Puy – ont répondu à l'appel des syndicats en faisant grève, une fois de plus, pour exprimer leur refus des projets de la direction concernant l'application des 35 heures, et pour ne pas avoir plus de samedis travaillés.

Les projets de la direction : nouvel emballage, même mouture

Après s'être montré très hostile aux 35 heures qui, selon lui, allaient « être catastrophiques », Michelin les accepte maintenant à bras ouverts et se montre pressé d'obtenir l'accord des syndicats. Cela lui permettrait de toucher au passage un cadeau supplémentaire du gouvernement : 200 millions de francs selon les estimations syndicales.

Il s'agit d'obtenir – selon le directeur de la communication des usines Michelin en Europe, car maintenant on communique beaucoup – « de la souplesse en fonction du marché ». On a tous compris : il s'agit de flexibilité accrue.

Les ouvriers, « agents » dans le jargon de la « Maison » et les employés et techniciens, désignés, eux, comme « collaborateurs », devraient faire des horaires aggravés. Les ouvriers en équipes et tournant en postes de 3x8 devraient venir encore trop de samedis à l'usine, au minimum quinze. Tandis que les employés et techniciens, qui n'ont pratiquement jamais travaillé le samedi jusqu'ici, devraient venir au moins cinq samedis par an. En effet, la direction veut décider « selon les besoins ». Pour faire avaler cette pilule-là, il est question de leur accorder, uniquement à eux, une dizaine de jours de repos supplémentaires.

Pour les ouvriers, en plus des quinze samedis minimum, il faut s'attendre, là encore en fonction des besoins de la production, à des heures supplémentaires modulées : les unes obligatoires avec certaines compensations ; d'autres faisant appel au volontariat.

Concernant l'emploi, Michelin fait le généreux en

évoquant l'hypothèse, quand les syndicats auront signé, de créer 800 à 1 000 emplois sur l'ensemble des sites en France. Mais cela ne saurait faire oublier qu'on est très loin du compte en comparant avec les 7 500 postes supprimés, qui concernent toutes les usines Michelin en Europe.

Quant aux salaires, c'est toujours le quasi-blocage. La direction promet une augmentation de 2,5 % pour les ouvriers et de 3 % pour les autres, mais seulement à partir de mai 2001 !

Voilà comment Michelin veut renforcer la productivité pour grossir ses profits. C'est cela qui paraît inacceptable et qui explique les réactions à répétition.

Une journée de grève

Comme les autres fois, les syndicats CGT, CFDT et FO ont appelé les ouvriers à un débrayage, sans en préciser la durée. Jeudi 7 septembre, les équipes du matin se sont donc rassemblées devant l'entrée principale de l'usine de Cataroux. Après les discours syndicaux, sauf la CFDT dont le secrétaire est démissionnaire et qui n'a pas voulu s'exprimer, ce fut le défilé bon enfant jusqu'aux Carmes de plusieurs centaines de grévistes. Là, ceux-ci se sont heurtés aux portes soigneusement fermées et gardées par un fort service d'ordre de cadres et de chefs pour les empêcher de monter dans les étages.

L'après-midi, c'étaient les équipes du soir et de nuit qui étaient appelées. Un peu moins nombreux que le matin, les travailleurs de ces équipes sont allés, en longeant extérieurement les longs murs de Cataroux, jusqu'au grand carrefour des Pistes pour distribuer un tract et brûler quelques pneus.

Ce sont les perspectives claires qui manquent. Cette journée de grève ressemble beaucoup aux précédentes : bien limitée à un cadre syndical, sans qu'il y ait volonté d'aller plus loin. Cela a toujours lieu la veille d'une réunion paritaire. Ce sera la dixième, mercredi 13 septembre.

Mais les profits de Michelin montrent qu'il aurait largement de quoi payer une réduction du temps de travail dans des conditions correctes et de meilleurs salaires.

Correspondant LO

Échos des entreprises (extraits des bulletins Lutte Ouvrière)

La loi Aubry sur les 35 heures

LA VÉRITÉ DES CHIFFRES

La SNCF n'arrête pas de prétendre qu'elle embauche. La réalité est bien différente.

Sur la région Rhône-Alpes, les chiffres qu'elle annonce pour l'année 1999 sont clairs : 21 cheminots en moins, progression de moitié des emplois en CDD. Bref, précarité en hausse d'un côté, et suppressions d'emplois de l'autre. Mais où sont les effets de la réduction du temps de travail sur l'emploi ?

SNCF Ateliers d'Oullins (Rhône)

STOP À L'INTENSIFICATION DU TRAVAIL

Au Fret, ces douze derniers mois, nous avons traité 25 % de tonnage de plus que l'an dernier.

La mise en place de la RTT n'a rien arrangé car les effectifs sont toujours insuffisants (à peine 10 % d'embauches).

Assez de travailler comme des fous ! Pour nous, l'équation est simple : plus de charge de travail nécessite plus de postes !

AIR FRANCE (Roissy)

VORACE

Entre ses dents de piranha, les 35 heures cela ressemble de plus en plus à du temps qu'on nous vole.

Pour les congés, elle grince des dents pour ne pas nous donner ce qu'on veut. Et la voilà qui se raidit dans les « c'est pas possible à cette période-là, c'est annualisé maintenant, il faut calculer... ».

Voilà bien les promesses de piranha : elle nous a promis la Lune pour nous attirer dans ses filets, et maintenant elle veut nous bouffer tout crus.

MESSAGERIE TROUBLE

Tout devait être transparent, tout devait être simple pour la mise en place de l'ARTT et la présentation des scénarios.

Mais voilà, pendant que nous nous préparons à partir en randonnée à la montagne, le téléphone sonne. Et là, une voix douceuse nous susurre de gentils mots : « Comme tu ne travailles pas le samedi, tu peux faire un petit effort et accepter une heure le jeudi ou une journée au mois d'octobre ». La voix continue ses propositions insistantes et louches qui ne nous arrangent absolument pas.

Alors, pas possible d'être tranquille en vacances, non !

CCP (Marseille)

L'insécurité au travail

SEULE LA SANTÉ DES PROFITS COMPTE

Malgré des demandes réitérées, Renault se refuse toujours à répondre sérieusement sur l'emploi des éthers de glycol à l'usine.

Pourtant les risques que ces produits entraînent sont bien connus. Et il serait facile de faire l'analyse des produits utilisés dans l'usine. Il y a même des laboratoires spécialisés pour cela qui travaillent pour la CRAM.

Mais Renault se cache derrière le secret industriel. Et ça compte beaucoup plus que notre santé, visiblement !

Renault (Douai)

LA DIRECTION NOUS MET EN DANGER

La semaine passée, un berceau contenant un pont est tombé en bout de ligne, juste au-dessus d'un passage piéton. Ces ponts étaient stockés à cet endroit alors qu'ils n'avaient rien à y faire. Encore une fois un accident a été évité. Mais avec la multiplication des stocks sauvages, des encombrements de toute sorte liés à la production, on frôle en permanence la catastrophe. Nous ne pouvons pas compter sur la direction pour que la sécurité soit respectée, car c'est bien elle qui pousse à cette situation.

Puisque les règles de sécurité existent, à nous de l'obliger à les respecter.

RVI (Vénissieux)

La rentrée

C'EST REPARTI

Cela fait une semaine que nous avons repris le travail. On ne dirait pas qu'on a eu un mois de vacances car les jambes sont déjà lourdes ! Et à la rentrée il n'y a pas eu de miracle question cadences, et ce n'est pas la misérable augmentation du SMIC qui va nous réjouir.

C'est reparti pour un tour ? Tant que nous ne mettrons pas notre grain de sable dans la mécanique de l'exploitation patronale.

CHANGEMENT

Nous venons encore de changer de directeur des relations humaines. Comme un ouvrier, il est en CDD. Eh oui, la précarité touche tout le monde... même les chefs du personnel !

Mais on alignerait bien nos payes sur la sienne.

BATA (Hellecourt – Moselle)

ON REPARTIRAIT BIEN EN VACANCES

Les bureaux n'ont pas changé. Certains chefs pinailleurs n'ont pas fait de stage d'amabilité. Le feuilleton de la RTT à la sauce patronale est toujours aussi mauvais. Les ascenseurs n'ont pas suivi un traitement contre l'asthme.

Quant aux salaires, après l'été, ils semblent encore plus légers... légers...

C'est clair, nous voilà rentrés !
URSSAF (Montreuil)

Manque de moyens...

UN ÉTÉ POURRI

Cet été, comme dans tous les établissements des Hospices Civils de Lyon, un nombre de lits important a été fermé par économies budgétaires (1 482 sur 4 000 en août sur les HCL, d'après *Le Progrès*). Les lits ferment, y compris dans les spécialités où il y a une forte demande.

Le personnel des services d'urgence, qui a une obligation d'accueil et de soins, passe alors une grande partie de son temps à appeler les services pour trouver un lit, entraînant ainsi des situations inadmissibles pour les malades.

Ainsi au pavillon N, une moyenne de 30 à 40 coups de fil étaient nécessaires pour trouver un lit. Encore aujourd'hui une quinzaine de malades passent la nuit à la porte.

Le personnel présent a dû alors pallier le manque de moyens en se démenant dans tous les sens.

Malgré les soi-disant moyens supplémentaires pour améliorer le fonctionnement des hôpitaux, on voit la réalité en juillet et en août.

Hôpital Edouard-Herriot (Lyon)

... et de personnel

LA DIRECTION EST RECALÉE AUX TESTS

Beaucoup d'intérimaires sont proposés aux tests d'embauche par leurs chefs, qui estiment, à juste titre, qu'ils doivent être embauchés. Pour des raisons souvent obscures, très peu les réussissent, alors que la plupart ont le sentiment que les tests ont été bons... et que ces camarades font leur travail depuis des mois et des mois.

Parfois on console les intérimaires en disant que, si cette fois ils ont loupé les tests, ils pourront toujours les repasser dans quelques mois.

Les raisons de ces échecs sont claires. La Sovab ne compte créer des emplois qu'au compte-gouttes et préfère largement utiliser de la main-d'œuvre précaire, qu'elle remplace périodiquement tout en faisant semblant de ne pas la jeter directement.

Les tests ? Un alibi pour la Sovab pour justifier qu'elle n'embauche pas.

SOVAB – Renault (Batilly – Moselle)

Septembre 1970

LE « SEPTEMBRE NOIR »

DES PALESTINIENS DE JORDANIE

Le peuple palestinien se trouve toujours aujourd'hui dans une situation tragique. Le processus que l'on appelle « de paix » avec Israël n'a évidemment rien résolu. Il a permis surtout à Israël de se sortir – momentanément du moins – du borborygme sanglant dans lequel se débattait son armée du fait de l'Intifada. Arafat et ses proches, qui ont pesé de tout leur poids pour mettre un terme à cette « guerre des pierres », ont obtenu en échange quelques confettis de territoires en Cisjordanie, ainsi que le contrôle de ce vaste bidonville que constitue Gaza. Mais la population palestinienne n'a vu en rien son sort s'améliorer.

DES POTENTIALITÉS RÉVOLUTIONNAIRES

Pourtant, il y a trente ans, dans les années soixante-dix, de tout autres perspectives semblaient exister pour le peuple palestinien. Les organisations nationalistes palestiniennes étaient au sommet de leur force. Quelques années auparavant, en 1967, la guerre des Six Jours entre Israël et les pays arabes s'était terminée par la débâcle militaire de ces derniers. L'occupation de la Cisjordanie par Israël avait entraîné un nouvel exode massif de population palestinienne, en particulier vers la Jordanie toute proche.

Cette défaite modifia considérablement les rapports de force dans la région. Elle renforça bien sûr Israël, mais ébranla aussi profondément tous les régimes arabes qui s'étaient montrés aussi militairement impuissants. En particulier, la population palestinienne perdit confiance dans la capacité de ces régimes à résoudre ses problèmes et se tourna vers les organisations nationalistes, jusque-là très minoritaires.

C'est ainsi que des dizaines de milliers de réfugiés, jeunes et moins jeunes, affluèrent dans les organisations palestiniennes, en particulier vers le Fath de Yasser Arafat ou le FPLP de Georges Habache, qui proposaient de poursuivre la lutte armée.

La Jordanie, qui possède la frontière la plus longue avec Israël, devint dès lors le fief de

ces organisations. Dans ce pays semi-désertique, les Palestiniens étaient désormais majoritaires. Les commandos armés palestiniens avaient pignon sur rue et comptaient plus de 40000 combattants, les « fedayins »; l'armée jordanienne elle-même était composée en majorité de Palestiniens. De fait, les dirigeants de l'OLP, l'Organisation de Libération de la Palestine, apparaissaient comme les futurs maîtres du pays.

Cette montée en puissance du mouvement palestinien posait bien sûr un sérieux problème au roi de Jordanie, mais il en posait aussi à tous les régimes arabes, ainsi qu'à l'impérialisme américain et à ses alliés.

Depuis la fondation de l'Etat d'Israël en 1948, les dictateurs arabes utilisaient la tragédie du peuple palestinien pour justifier les malheurs de leur propre peuple, et présentaient le problème palestinien comme celui de tous les Arabes. Ils encourageaient ainsi eux-mêmes les fellahs égyptiens, syriens, irakiens ou jordaniens à se sentir totalement solidaires du réfugié palestinien, à partager ses aspirations et ses espoirs, à se sentir, en un mot, palestiniens.

Tant que les organisations palestiniennes étaient pratiquement inexistantes, cette démagogie n'avait pas trop de conséquences. Mais avec leur développement, il en allait différemment. Présents dans de nombreux pays arabes, les réfugiés palestiniens, devenus des combattants organisés militairement de façon autonome à l'égard des régimes



Des fedayins palestiniens le 17 septembre 1970, dans les rues d'Amman la capitale de la Jordanie.

arabes, étaient désormais un symbole pour tous les pauvres de la région. Et eux, qui n'étaient que quelques dizaines de milliers dans leurs organisations, pouvaient devenir un point de ralliement pour des dizaines de millions d'hommes, pour tous les peuples de la région.

C'était là une énorme force, potentiellement révolutionnaire, qui constituait une menace, non seulement pour Israël et pour l'impérialisme mais aussi pour les régimes arabes corrompus, et qui aurait pu permettre d'affronter l'impérialisme avec des moyens bien différents.

Les Palestiniens n'en avaient sans doute guère conscience et en tout cas leurs dirigeants ne voulaient pas d'une telle perspective. Au contraire, Arafat, tout comme Habache qui se présentait pourtant volontiers comme marxiste, répétaient à tout-va que leurs ambitions étaient purement palestiniennes et qu'il n'était pas question pour eux de s'ingérer dans les affaires intérieures des Etats arabes.

HUSSEIN PASSE À L'ACTION

Mais pour les dirigeants de ces pays, comme pour l'impérialisme, ce n'était pas

suffisant. Les uns comme les autres ne se fiaient que partiellement à Arafat et à ses compagnons pour contrôler les Palestiniens.

Le roi Hussein de Jordanie, le plus immédiatement concerné, se chargea donc de la répression. Pour passer à l'action, on saisit l'occasion du plan Rogers, un prétendu plan américain de paix qui fut accepté durant l'été 1970 par l'URSS, les pays arabes, et dont Israël fit mine de bien vouloir discuter. A ce moment, le Fath et surtout le FPLP de Habache menaient une campagne de détournements d'avions et d'attentats. Les organisations palestiniennes furent présentées comme les saboteurs de toute tentative de paix. Et c'est avec la bénédiction du monde entier – du leader égyptien Nasser, de l'Américain Nixon ou du Russe Kossyguine – que Hussein lança ses troupes contre les fedayins.

Le 17 septembre 1970, l'armée jordanienne utilisa ses blindés et son aviation au sein même des principales villes du pays, pilonnant les positions des organisations palestiniennes. La direction de l'OLP laissa les groupes de fedayins complètement livrés à eux-mêmes, sans directives. Ils furent vaincus les uns après les autres. Leur combat fut cependant héroïque et, malgré des

milliers de morts, les troupes jordanaises ne purent en venir à bout rapidement. Cette résistance acharnée obligea d'ailleurs les Etats arabes, tous complices, à condamner verbalement Hussein, et celui-ci dut conclure un accord de cessez-le-feu avec Arafat.

Le leader palestinien, fidèle à sa politique, chercha surtout à retrouver le soutien de ces dirigeants arabes qui venaient pourtant de laisser massacrer ses troupes. Il accepta les conditions de Hussein et fit évacuer progressivement ses combattants hors de Jordanie (en partie vers le Liban, où un drame similaire allait se jouer quelques années plus tard).

L'OLP avait laissé les fedayins se battre seuls, sans même les préparer, et elle venait d'essuyer son premier désastre. Mais surtout, en refusant de combattre les régimes arabes, qui se révélaient aussi des ennemis du peuple palestinien, tout comme Israël et l'impérialisme, elle s'engageait dans une logique de capitulations successives qui n'allait plus se démentir par la suite, dégradant toujours plus la situation du peuple palestinien et de ses leaders. On le vérifie plus que jamais aujourd'hui.

Paul BARRAL

L'ainé des orphelins

de Tierno Monénembo

Un garçon de 15 ans, Faustin Nsenghimana, vient d'être condamné à mort et attend son exécution dans une des cellules surpeuplées d'une prison de Kigali, au Rwanda. Le récit se situe en 1999, tout juste cinq ans après le génocide rwandais. Ainsi commence ce roman, qui retrace la vie de Faustin, « l'ainé des orphelins », durant les cinq années qui suivent celui-ci.

Le roman est écrit à la première personne. C'est donc Faustin qui parle et livre ses souvenirs, dans le désordre, comme ils lui

viennent à l'esprit, sans se soucier de la chronologie. Il raconte pêle-mêle les signes avant-coureurs du génocide, les croix rouges peintes sur les maisons des Tutsis, les massacres, les réfugiés, les soldats, le chaos dans Kigali, la prison. Et surtout, il décrit la vie de ces bandes de gamins à l'abandon, qui vivent de petits boulots, de larcins et de mendicité, ou bien de prostitution dans cette ville où les bars et les bordels se reconstruisent plus vite que le reste et sur laquelle les aventuriers, les journalistes, les envoyés des ONG se précipitent comme les mouches sur un cadavre.

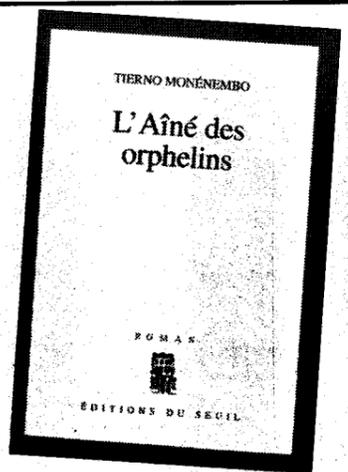
Le récit est dur, presque insoutenable par moments, à

l'image de l'état d'esprit de cet adolescent, à la fois cynique et désespéré et pourtant plein de vie. Le livre n'entend pas exposer les événements du Rwanda ou en donner des explications. La forme du récit ne facilite d'ailleurs pas toujours la compréhension. Selon la dédicace de l'auteur, il a été écrit « pour les Rwandais, Twas, Hutus ou Tutsis... et

vivants de préférence ». Et c'est en effet un témoignage poignant de ce qu'a pu voir et vivre un jeune entre dix et quinze ans, dans un pays ravagé par les massacres, la misère et la guerre civile.

A. Z.

L'Ainé des orphelins, de Tierno Monénembo, Ed. du Seuil, 157 p., 95 F



Derrière les grilles d'une prison au Rwanda actuellement.



Gamma

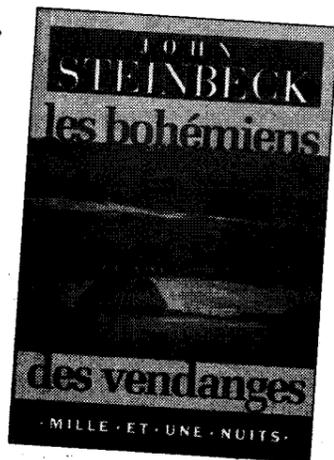
Les bohémiens des vendanges

de John Steinbeck

En 1936, John Steinbeck avait 34 ans et venait d'écrire deux romans, dont *En un combat douteux*, dans lequel il relatait les péripéties d'une grève de travailleurs saisonniers dans les vergers de Californie. Un journal de San-Francisco lui commanda alors une série d'articles sur les conditions de vie des fermiers du Middle-West, dépossédés et chassés de leurs terres et de leur maison par une implacable sécheresse provoquant d'incessantes tempêtes de poussière, mais plus encore par la rapacité de banquiers usuriers, voulant récupérer au plus vite les capitaux prêtés et n'hésitant pas à jeter sur les routes des familles entières.

Steinbeck écrivit sept articles, édités dans ce tout petit livre, articles dans lesquels il dénonçait l'exploitation brutale des travailleurs agricoles saisonniers. Dans un contexte de chômage massif, les propriétaires jouaient à fond la concurrence entre travailleurs afin de baisser sans cesse les salaires et d'imposer des conditions de vie lamentables, dans des campements de fortune, qui évoquent aujourd'hui les bidonvilles du Tiers Monde; sans oublier la présence pesante de vigiles privés, à la matraque et à la gâchette faciles.

Seuls les camps mis en place par l'administration publique trouvèrent grâce aux yeux de Steinbeck. Il est



vrai qu'il y régnait un minimum d'hygiène et de respect des individus. Conscient des injustices liées à l'anarchie capitaliste et à l'âpreté au gain des propriétaires, Steinbeck dénonçait mais se contentait aussi de vanter les « réformes » mises en œuvre par le gouvernement de Roosevelt, essayant de convaincre les nantis de leurs vertus pour écarter les risques d'une révolte ouvrière...

Un petit livre éclairant sur cette période de l'histoire américaine que Steinbeck raconta de façon plus développée et frappante dans son roman *Les raisins de la colère* et dont les articles rassemblés ici donnent un avant-goût.

Alain VALLER

Les bohémiens des vendanges, de John Steinbeck, Editions des Mille et une nuits, 60 pages, 10 francs.

Les pierres noires

d'Anatoli Gygouline

Le poète russe Anatoli Gygouline vient de mourir. En 1988, les lecteurs soviétiques avaient découvert ses Pierres noires, un récit autobiographique (publié ensuite en français) relatant pourquoi, en 1949, plusieurs de ses camarades et lui avaient été condamnés à dix ans de travaux forcés dans un camp.

Lycéen à Voronej, en Russie centrale, il avait participé à la création d'une organisation clandestine, le Parti Communiste de la Jeunesse. Ce PCJ se fixait pour but d'œuvrer à l'instauration d'une « société communiste dans le monde entier » et, en URSS, de lutter contre la dégénérescence de l'Etat et du parti au pouvoir. Cela au nom du marxisme-léninisme car, « du temps de Lénine, ça n'était pas comme ça ».

En quoi consistait l'activité du PCJ? Ses militants étudiaient les classiques du marxisme, faisaient lire des textes censurés de Lénine et circuler un petit journal dénonçant la dictature stali-

nienne, et ils répandaient les idées qu'ils estimaient être celles du véritable léninisme. Par leur enthousiasme ils tentaient de pallier leur inexpérience et le fait de devoir tout redécouvrir par eux-mêmes, sans l'aide des générations militantes précédentes, massacrées par le stalinisme. Sachant dès le début que leur activité ne pouvait qu'être réprimée, ils s'entouraient bien sûr de maintes précautions, hélas inspirées par une vision des choses plus romantique qu'efficace. Dénoncés, ils furent arrêtés. Mais, sur la cinquantaine de membres du groupe, la police n'en découvrit qu'une partie et ne put en faire condamner qu'une poignée car ces jeunes, bien que torturés, tinrent bon.

Quelle qu'ait été sa trajectoire ultérieure, non seulement Gygouline n'a jamais renié sa jeunesse communiste antistalinienne, mais il a tenu à la faire connaître. Et à évoquer aussi des groupes semblables au sien, surgis en URSS à la même période (sur lesquels des mémoires, malheureusement non traduits, ont parfois paru durant la période soviétique). Car des mili-

tants, jeunes et moins jeunes, qui tentèrent de lever le drapeau du communisme face au stalinisme, il y en eut en Union soviétique. Même au plus noir de la dictature, quand toute une partie de l'intelligentsia occidentale encensait Staline et que nombre de réactionnaires d'ici lui trouvaient bien des qualités, et en-tout cas le considéraient comme le représentant exclusif du communisme.

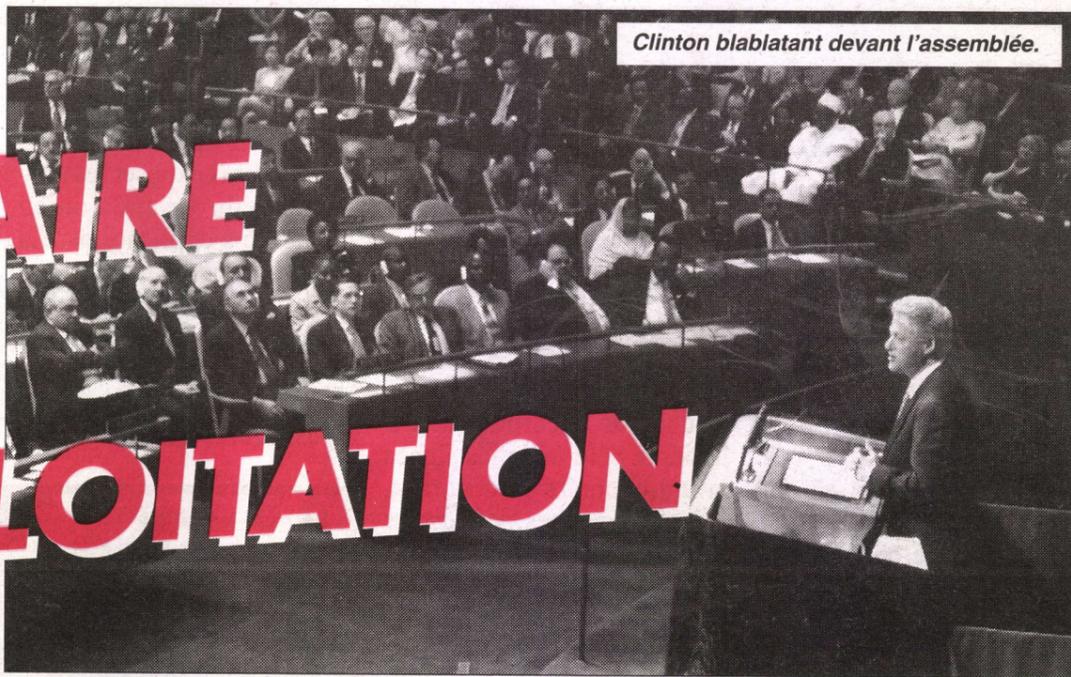
Aujourd'hui, alors que les tenants de l'ordre établi s'efforcent toujours de nous convaincre que le stalinisme aurait été l'enfant direct du léninisme et qu'il ne pourrait y avoir de communisme que stalinien, *Les pierres noires* restent une pierre dans le jardin des adeptes, avoués ou non, du mensonge anticommuniste.

Pierre LAFFITTE

Les pierres noires d'Anatoli Gygouline (224 pages, 129 F), publié par Actes Sud en 1989 et encore disponible chez l'éditeur, peut donc être commandé en librairie.

ONU

LE MILLÉNAIRE CHANGE, PAS L'EXPLOITATION



Clinton blablatant devant l'assemblée.

AFP

Du 6 au 8 septembre, l'ONU a réuni à New York son « sommet du Millénaire ». 149 rois, chefs d'Etat et de gouvernement y ont gravement débattu des missions de l'ONU pour le XXI^e siècle, chacun profitant de cette grand-messe pour causer de ses petites affaires.

Les participants ont montré une belle unanimité sur l'idée de « *dignité humaine* », notion aussi généreuse qu'elle est floue. Ils ont reconnu la priorité à la lutte contre la pauvreté, contre le sida et le paludisme et contre la dette. Dans la déclaration finale, ils « *décident* » de réduire d'ici 2015 de moitié « *la proportion de la population mondiale dont le revenu est inférieur à un dollar par jour, celle des personnes qui souffrent de la faim* », des deux tiers la mortalité des enfants de moins de 5 ans et des trois quarts la mortalité maternelle.

La presse, qui a salué cet engagement à lutter contre la pauvreté extrême, a oublié de rappeler que le sommet mondial pour l'Alimentation, qui avait en novembre 1996 rassemblé à Rome 173 pays, avait déjà adopté l'objectif de réduire de 50 % le nombre de sous-alimentés d'ici 2015. On estimait alors que 1,3 milliard de personnes avaient un revenu de moins de 365 dollars par an et que les 3,2 milliards d'habitants des 55 pays les plus pauvres n'avaient en moyenne que 390 dollars.

Rien de neuf donc dans les plans de l'ONU. Pas de

bilan sur quatre années de « *lutte* » contre la pauvreté. Tout ce que l'on sait, c'est que dans certaines régions du monde, la situation empire. Ainsi en Afrique noire, en dix ans, l'espérance de vie a reculé de 30 ans !

Les plans, l'ONU sait en faire. Comme n'importe quel gouvernement. Mais s'ils n'aboutissent jamais, c'est parce que les puissances impérialistes dominent le monde et dominent aussi l'ONU. Pourtant les pays riches sont loin d'être

majoritaires parmi les 189 membres de l'ONU, mais ils le sont parmi les quinze membres du Conseil de sécurité et parmi ses cinq membres permanents, dont dépend toute décision. On y trouve les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France.

Une réunion du Conseil de sécurité s'est tenue dans le cadre de ce sommet. Mais ce n'est pas d'aide alimentaire qu'elle a parlé, mais... d'améliorer les opérations militaires menées

sous couvert de l'ONU. L'ONU est bien souvent l'agent des grandes puissances. Au Congo et au Rwanda, elle suit la politique des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne et appuie l'Ouganda, malgré les protestations indignées de Chirac car, dans ce cas, l'impérialisme français soutient l'autre camp.

L'ONU proclame qu'elle veut éradiquer la pauvreté (il faut bien se parer d'oripeaux humanitaires et il serait mal vu d'afficher

les motifs véritables), mais elle reste cette « *association de forbans* » que Lénine dénonçait en son temps, visant alors la Société des Nations qui précéda l'ONU entre les deux guerres mondiales. Les exploités et les opprimés ne peuvent espérer que ces brigands réalisent en quoi que ce soit leurs belles promesses d'un jour, démenties par toute la réalité de leur action.

Vincent GELAS

Israël-Palestine

LE BLOCAGE COMME TOUJOURS

Confronté aux pressions internationales et du gouvernement américain en particulier, le Conseil central de l'OLP a finalement décidé de reporter sine die la proclamation unilatérale de l'Etat palestinien. Cette menace que Yasser Arafat brandissait pour le 13 septembre dernier, date anniversaire des accords d'Oslo (1993), avait pour but de faire pression sur l'Etat israélien pour tenter de faire accélérer les négociations, relancées sous le parrainage de Clinton à Camp David en juillet.

En renonçant à cette proclamation, Arafat ne sort sûrement pas grandi aux yeux d'une population palestinienne qui aujourd'hui a bien des raisons de se sentir flouée et humiliée. D'autant qu'il s'agit d'une énième reculade des représentants de l'Autorité palestinienne face à l'intransigeance de l'Etat hébreu et à

la volonté des grandes puissances impérialistes.

Pour l'heure, les négociations acheminent sur plusieurs dossiers importants, comme le sort réservé aux réfugiés palestiniens, le futur statut de Jérusalem, l'avenir des colonies juives et la délimitation des frontières du futur Etat palestinien.

Jusqu'à présent, les propositions de l'Etat hébreu sont inacceptables pour les représentants palestiniens puisqu'il s'oppose à toute indemnisation des Palestiniens spoliés et chassés par la force de leurs territoires. De même, le gouvernement d'Ehoud Barak, sensible à la pression des milieux intégristes et de l'extrême droite israélienne, continue à soutenir les colons qui n'acceptent pas de devenir des citoyens du futur Etat palestinien et refuse de démanteler les colonies implantées sur l'ensemble des territoires occupés par Israël depuis 1967. Ce faisant, il condamne le futur Etat pales-

tinien à n'exister que sur une portion réduite de territoire, de surcroît morcelée en une multitude d'enclaves sans continuité géographique, sans avenir économique et entourées de barbelés. Enfin, le fait que le gouvernement israélien, non content de refuser aux Palestiniens la possibilité de faire de la partie arabe de Jérusalem la capitale de leur futur Etat, cautionne l'ouverture d'une synagogue sur l'esplanade de la mosquée El Aqsa, troisième lieu saint de l'islam, ne peut être ressenti que comme une provocation et une humiliation supplémentaire.

Le rapport de force actuel n'est guère en faveur d'Arafat et de l'OLP. Et il faut rappeler que les dirigeants israéliens n'avaient fait la concession constituée par les accords d'Oslo de 1993 que pour faire cesser l'Intifada, la révolte de la population palestinienne qui durait depuis 1987. Depuis, l'Intifada a cessé, les dirigeants palestiniens se sont chargés de faire eux-mêmes la

police contre leur propre peuple en échange de quelques bouts de pouvoir que les dirigeants israéliens leur ont concédés. Ceux-ci ne se sentent donc nullement contraints de faire des concessions supplémentaires, tandis qu'Arafat et les dirigeants palestiniens sont engagés dans une logique de capitulations successives.

Les dirigeants d'Israël sont donc revenus à leur politique traditionnelle d'immobilisme, en rejetant comme d'habitude la faute de la situation sur « *l'intransigeance palestinienne* ». Ils peuvent sans doute obtenir d'Arafat d'autres reculs. Mais, par leur attitude, le gouvernement israélien et son bailleur de fonds américain risquent aussi de rallumer la colère des premiers concernés, c'est-à-dire la population palestinienne. Et c'est bien cette colère qui, tôt ou tard, obligera le gouvernement d'Israël à de nouveaux reculs.

Roger MEYNIER